

« COMBATTANT 2020 »

Le nouvel équipement du soldat de l'armée de terre



FOCUS

Directive budgétaire d'emploi des réserves de l'armée de terre pour 2019

SOUS LA LOUPE

SNU : les premiers volontaires dès le mois de juin

PATRIMOINE

1939 : que disaient les sondages de l'époque ?

**SERVICE
NATIONAL
UNIVERSEL**

(1) Le détail et les conditions des garanties sont définies dans le règlement mutueliste Unéo-Chiffre applicable au 15 février 2019. (2) Du lundi au vendredi, de 8h.30 à 18h. Unéo, mutuelle soumise aux dispositions du livre II de la Loi de modernisation de la mutualité, inscrite au répertoire SIRENE sous le numéro 503 380 081 et dont le siège social est situé 48 rue Barbès - 92544 Montrouge Cedex. Crédits photos: © Vincent ORSINI/Marine Nationale/Défense - © Sirip, Gendarmerie - © Olympe Goubault/Armée de l'Air/Armées - LaSalle - andCo

RÉSERVISTE SANS RÉSERVE

Être tout à
votre engagement
tout en étant
efficacement protégé



PRÉVOYANCE-RÉSERVISTE¹

Une protection à la hauteur des risques de votre activité.

La différence Unéo

Simple

Trois formules au choix
en fonction de votre situation

Rapide

Une adhésion simplifiée
et en ligne

Sûr

Des allocations et/ou capitaux
versés en cas d'arrêt de travail,
d'invalidité ou de décès

Accessible

Des cotisations
dès 2,31 €/mois

Unéo, MGP et GMF
sont membres d'
UNEOPOLE
la communauté
sécurité défense

Unéo, la mutuelle des
FORCES ARMÉES

RÉFÉRENCÉE MINISTÈRE DES ARMÉES

TERRE - MER - AIR - GENDARMERIE
DIRECTIONS & SERVICES



Découvrez la différence Unéo sur groupe-uneo.fr et au 0970 809 000²

Votre force mutuelle



EN COUVERTURE

Photos de la couverture : © SCA/ministère des Armées, © DR

- 5 Éditorial**
Par le lieutenant-colonel (R) Philippe Ribatto, président national de l'UNOR
- 6 Actualité**
- Des gendarmes réservistes dans les bus d'Île-de-France
 - Convention entre la Fédération Tégéo et l'UNOR
 - La Garde nationale s'engage dans la communication
 - L'UNOR est membre du CSRM
 - Nouvelles appellations pour les bâtiments de surface
 - 6^e Trophée de la Garde nationale
- 10 Actualités internationales**
- L'OTAN dépense plus pour la défense
 - L'Allemagne en manque de troupes
- 12 Focus**
- Directive budgétaire d'emploi des réserves de l'armée de terre pour 2019
- 14 Sous la loupe**
- SNU : les premiers volontaires dès le mois de juin
- 17 Ressources humaines**
- Gendarmerie : l'avancement galopant
- 18 Sur le terrain**
- Un officier de réserve au cœur de Barkhane
- 22 Sous la loupe**
- Réservistes opérationnels connectés
- 25 Dossier**
- « Combattant 2020 », le soldat d'aujourd'hui et de demain
- 30 La vie de l'UNOR**
- Les jeunes de l'UNOR ont vu *Le Chant du loup*
 - L'UNOR-Jeunes rend visite aux hommes de *Sentinelle*
 - L'ASUNOR s'engage aux côtés de ceux qui s'engagent
- 33 Associations nationales**
- ANORGEND : de la conscription au parcours citoyen
- 35 Associations territoriales**
- Le mot du colonel (R) Philippe Montalbot - 1^{er} vice-président, et du lieutenant-colonel (R) Didier Mabire - Adjoint au 1^{er} vice-président
 - AOCR Vosges : une belle édition du biathlon Jean Humbert
 - UNOR Madrid : visite du Centre satellitaire
- 38 Portrait**
- Rencontre avec le LCL (H) Bernard Brard
- 40 Patrimoine**
- 1939 : que disaient les sondages de l'époque ?
- 42 Lu pour vous**
- Notre sélection
- 47 Publications officielles**
- 50 Courriers des lecteurs**

REVUE D'INFORMATION ET DE LIAISON DE L'UNION NATIONALE DES OFFICIERS DE RÉSERVE ET DES ORGANISATIONS DE RÉSERVISTES⁽¹⁾ (4 numéros/an)

Administration-rédaction : 12, rue Marie-Laurencin, 75012 Paris - Tél. : 01 43 47 40 16 – Télécopie : 01 49 28 02 87 - Courriel : redacteur.unor@orange.fr | Site internet : www.unor-reserves.fr |
 Directeur de la publication : Lieutenant-colonel (R) Philippe Ribatto, président de l'Union nationale des officiers de réserve et des organisations de réservistes |
 Rédacteur en chef : Lionel Pétilion | Photographe : Denys Chappay | Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2019 | N° Commission paritaire : 0519 G 84894 |
 Conception, réalisation et impression : Imprimerie Decombat, 63118 Cébazat | Publicité : siège de la rédaction | I.S.S.N. n° 004.2242. (1) Ancien titre : L'Officier de Réserve

La rédaction n'est pas responsable des documents qui lui sont adressés et n'est en aucun cas tenue de les retourner. Si l'auteur souhaite être publié (texte et photos), il est impératif qu'il inscrive à la main la mention « bon pour publication ». Les textes sélectionnés ne donnent pas lieu à rétribution, et peuvent subir des modifications en vue d'une parution. Les textes publiés n'engagent que leurs auteurs.

Activités

[1^{er} trimestre 2019]

L'agenda du Président de l'UNOR

Janvier

5 janvier	Participation à la Sainte-Geneviève, patronne de la gendarmerie.
8 janvier	Cocktail de l'UNC.
16 janvier	Vœux de l'UNOR à l'École militaire.
17 janvier	Rencontre annuelle CNPC.
23 janvier	Rencontre avec le Souvenir français.
24 janvier	Vœux du CEMA.
26 janvier	Vœux de l'ANORGEND.
29 janvier - 1 ^{er} février	Congrès d'hiver de la CIOR à l'OTAN.

Février

5 février	Signature d'une convention avec la Fédération Tého.
12 février	Réunion d'information Unéo.
21 février	Présidents d'associations reçus à la DRAT.
25 février	Rencontre avec le directeur de l'ONAC.

Mars

5 mars	Réunion du Comité national d'entente (CNE).
16-17 mars	Nuit des officiers de l'UORRM à Mulhouse.
21 mars	Assemblée plénière du CSRM.
26 mars	Déjeuner avec le CEMAA.
29 mars	Conseil d'administration de l'UNOR et de l'ASUNOR.
30 mars	Assemblée générale de l'UNOR et de l'ASUNOR.

Avril

2 avril	Entretien avec le président de l'ANOPEX.
3 avril	Villes marraines – Trophée du parrainage 2018.
11 avril	Réunion du bureau.
18 avril	Colloque CAJ.
27 avril	Entretien avec le chef de corps du 24 ^e RI.

Mai

3 mai	Cadet de la gendarmerie d'Île-de-France.
-------	--

Éditorial [Lieutenant-colonel (R) Philippe Ribatto]

Président national de l'Union des officiers de réserves et des organisations de réservistes

Chers amis,



© L. Yrignaud/Armée de l'air

Cela fait déjà deux ans que je suis président de notre Union et si on fait un premier bilan, on peut constater la poursuite, avec les membres du bureau, de nombreux chantiers, de recherche de partenariats, de sécurisation des statuts juridiques, de redynamisation de l'« UNOR Jeunes », de développement des partenariats internationaux. Les axes de la communication sont élargis et nous poursuivons notre engagement ainsi que notre travail en lien avec les différents délégués réserve et la Garde nationale.

Le cycle des visites en région se poursuit et je continue à rencontrer le dynamisme des régions, et des hommes qui les composent.

L'UNOR a été présente à l'honneur de la Nation rendu au colonel Arnaud Beltrame.

Elle a également été honorée lors du communiqué de presse au moment de « l'affaire Benalla » de juillet dernier.

Nous développons de façon concomitante des relations bilatérales privilégiées avec l'association des officiers de réserve allemande. En effet, l'an dernier l'UNOR avait proposé la

mise en place d'un partenariat avec la FdRbW, comme une mise en application avant l'heure, d'une partie du traité d'Aix-la-Chapelle.

Sur le plan international, la délégation française à la Confédération interalliée des officiers de réserve (CIOR) s'étoffe, même si nos travaux ne permettent de couvrir que seulement 60% des comités. Ainsi, il est encore nécessaire de maintenir notre montée en puissance en interne. L'OTAN traite des questions concernant les réservistes par l'intermédiaire de trois organismes différents : le Comité des forces de réserve nationales (NRFC), la Confédération interalliée des officiers de réserve (CIOR) et la Confédération interalliée des officiers médicaux de réserve (CIOMR).

Le mois dernier, le Conseil de la CIOR a approuvé le protocole d'accord avec la NRF (*NATO Response Force*) et les deux présidents l'ont signé. Les membres de la CIOR se sont engagés avec la NRFC dans sept comités pour rechercher des domaines d'intérêt communs et des travaux futurs.

Les groupes d'experts étaient CYBER, la base de données des réserves, la CIMIC (*Civil Military Cooperation*), la CLA (*CIOR Language Academy*), la coopération avec les tierces parties (soutien de l'employeur), les jeunes officiers de réserve et le recrutement. La CIOMR souhaite également signer son propre mémorandum d'accord avec la NRFC, et formaliser ses relations institutionnelles avec le COMEDS (*Committee of Chiefs of Military Medical Services in NATO*).

Il reste à développer une coopération plus étroite avec la CISOR (Confédération internationale des sous-officiers de réserve) dont la dernière réunion s'est déroulée à Hanovre, du 8 au 10 février.

L'officier de liaison de l'ACT (*Allied Command Transformation*) a souligné l'opportunité pour la CIOR de contribuer au développement des capacités, à l'éducation, à la formation et aux exercices, et à l'engagement de coopération.

Voilà de belles perspectives pour celles et ceux qui souhaitent nous rejoindre. À quelques jours d'un probable Brexit, et alors que la Grande-Bretagne préside la CIOR, pourrait-on dire que les liens qui nous unissent pour défendre nos pays des menaces actuelles sont des liens forts, au-delà des traités ?

L'Europe de la Défense se fait également par l'intermédiaire des réserves.

Je viens de rencontrer à nouveau en Alsace nos homologues allemands et suisses. Un réel esprit commun se développe, fort de nos valeurs militaires communes.

Si l'on continue à observer les progressions, on constate que le service national universel voit le jour au moment où l'Arc de Triomphe est attaqué.

Les temps sont troublés et il faut des flambeaux à poursuivre dans la pénombre ! C'est certainement ce besoin de valeurs qui fait le succès des livres du général de Villiers.

C'est d'ailleurs ce que font vaillamment les présidents de nos associations territoriales que je remercie chaleureusement pour leur engagement et leur investissement à porter haut les valeurs de notre Union.

J'ai notamment la joie de saluer la création de deux nouvelles associations : l'AOBS (Association des officiers de la Baie de Somme) et l'AORTV (Association des officiers de réserve de Toulon Var).

Un élan nous porte ; à nous d'être communicatif, je n'en doute pas ! ■

[Sécurité]

Des gendarmes réservistes dans les bus d'Île-de-France

Dès le mois d'avril 2019, des patrouilles de gendarmes réservistes seront déployées sur le réseau des transports en commun de la grande couronne parisienne.

Après une expérimentation positive menée d'octobre à décembre 2018 dans le Val-d'Oise, le syndicat des transports Île-de-France Mobilités (IDFM) a annoncé en février le déploiement de 1 000 patrouilles (250 par département) par an de gendarmes réservistes. Les lieux ciblés sont ceux qui ne bénéficient pas ou peu des effectifs de la Sûreté ferroviaire de la SNCF et du Groupe de protection et de sécurisation de la RATP^[1].

TROIS RÉSERVISTES ET UN ACTIVE

Ces patrouilles seront en fait composées de trois réservistes opérationnels et d'un gendarme d'active. Elles seront engagées à bord des bus et à proximité des gares, et des gares routières, du Val d'Oise, des Yvelines, de l'Essonne et de Seine-et-Marne.

Ces patrouilles devront opérer des rondes dissuasives pour renforcer la sécurité des voyageurs et des agents de ligne. Elles auront qualité pour

effectuer des fouilles de bagages et des contrôles d'identités.

Le financement entièrement à la charge de la Région Île-de-France s'élèverait à plus de 500 000 € servant à financer les ESR des réservistes de la gendarmerie d'Île-de-France dont « la disponibilité est plus importante que le niveau d'engagement. »



Twitt d'IDF Mobilités.

Cette opération n'est pas une première puisque qu'une convention a déjà été signée entre la SNCF et la gendarmerie nationale. ■

[1] 3 200 agents de sûreté déployés sur le réseau depuis 2016 pour un coût de 130 M€/an.

Convention entre la Fédération Tégo et l'UNOR

Le général de corps aérien (2s) Patrick Felten président de la Fédération Tégo (à gauche sur la photo) et le lieutenant-colonel (R) Philippe Ribatto président de l'UNOR, ont signé le mardi 5 février 2019 au siège de la Fédération, une convention annuelle pour œuvrer de concert au renforcement de la protection sociale spécifique des réservistes et plus largement au soutien de toutes nos associations de réservistes et de la Garde nationale.



En bref...

LES RECHERCHES de l'épave du sous-marin Minerve, disparu au large de Toulon le 27 janvier 1968 seront reprises : 52 marins avaient perdu la vie dans cette épave qui git par plus de 2 000 m de fonds.

LE CNEFG, Centre national d'entraînement des forces de gendarmerie de Saint-Astier (Dordogne) a fêté le 15 mars son 50^e anniversaire. Ce centre permet aux unités de gendarmerie mobile de parfaire leur instruction et d'acquérir la cohésion nécessaire à l'exécution des missions de maintien de l'ordre.

LE DÉMONSTRATEUR de drone de combat nEUROn a participé en janvier à une quatrième campagne d'essais de furtivité, cette fois face aux capteurs des chasseurs Eurofighter Typhoon : radar à balayage mécanique CAPTOR, système optronique IRST et missile air-air IRIS-T.

PRÈS DE 200 RUES « COLONEL ARNAUD BELTRAME »

Décédé le 24 mars 2018, au lendemain de l'attentat d'un supermarché à Trèbes (Aude), le lieutenant-colonel de gendarmerie Arnaud Beltrame avait donné sa vie pour sauver celle d'un otage. À peine vingt jours après sa disparition, une quarantaine de municipalités avaient déjà engagé des démarches pour baptiser des rues à son nom. Un an après, se sont près de 200 rues dans toute la France qui portent le nom de ce héros.

[Stratégie]

La Garde nationale s'engage dans la communication

Cheval de bataille depuis sa création, la notoriété et la communication de la Garde nationale sera confiée à des agences civiles. Objectifs : notoriété et recrutement.

14 ENGINs de débarquement amphibie standard (EDA-S), mail-lons indispensables des navires porte-hélicoptères amphibie, ont été commandé par la MINARM. Ils équiperont notamment la flotte des porte-hélicoptères amphibie (PHA) de classe *Mistral*.

LE BÂTIMENT de soutien et d'assistance hauturier (BSAH) *Rhône* a été déployé à l'automne 2018 dans l'Arctique afin de tester les capacités de ces nouveaux bâtiments de la Marine nationale en environnement froid.

LA VILLE d'Ouistreham (Calvados) est officiellement devenue le 19 janvier la ville marraine du 6^e commando marine (FORFUSCO), le commando Kieffer. C'est la première fois qu'une unité des forces spéciales de la Marine est parrainée par une ville.

LA 27^e BIM, brigade d'infanterie de montagne, a engagé 4 000 hommes l'opération *Sentinelle* en 2018. En 2019, 4 000 « alpins » seront en OPEX (Sahel, Côte d'Ivoire, Irak...) et 2 000 déployés sur *Sentinelle*.

LE WIFI gratuit en garnison sera totalement déployé dans tous les lieux d'hébergement, d'hôtellerie et de convivialité destinés aux soldats, en métropole, à l'été 2019.

ESCRIME : la France a remporté neuf médailles dont une d'or, trois d'argent et cinq de bronze lors des championnats du monde militaire qui se sont tenus en décembre dernier à Vandœuvre-lès-Nancy.

À l'issue d'une consultation lancée en août 2018 qui opposait dix agences, l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de communication au profit de la Garde nationale a été confiée au duo Studio Lumini & Madame Bovary.

Le marché comprend six grands postes :

- élaboration d'une campagne de communication,
- kit de communication physique,
- kit de communication digitale et calendrier éditorial pour le web et les réseaux sociaux,
- contenus à destination du site web et des réseaux sociaux,



© DR

- vidéo de promotion,
- conception du site internet.

Il s'agit de la première campagne de communication de la Garde nationale visant à développer sa notoriété et appuyer le recrutement des réservistes. Le contrat est d'une durée de quinze mois. ■

[Nominations]

L'UNOR est membre du CSRM

Arrêté du 22 février 2019 portant nomination au Conseil supérieur de la réserve militaire (CSRM).

Par arrêté de la ministre des armées en date du 22 février 2019, sont nommés membres du Conseil supérieur de la réserve militaire : Au titre du 2^e de l'article D. 4261-2 du code de la défense :

- M. le lieutenant-colonel de réserve Philippe Ribatto, président l'Union nationale des officiers de réserve et des organisations de réservistes ;
- M. le maître principal de réserve Philippe Cogan, président la Fédération nationale des associations de sous-officiers de réserve.

Sont abrogés : l'arrêté du 11 septembre 2017 portant nominations de membres du Conseil supérieur de la réserve mili-



© DR

taire ; l'arrêté du 30 mai 2018 portant cessation de fonctions et nomination de membres du Conseil supérieur de la réserve militaire ; l'arrêté du 31 mai 2018 portant nomination de membres au conseil restreint du Conseil supérieur de la réserve militaire. ■



[Marine nationale]

Nouvelles appellations des bâtiments de surface

La LPM (2019-2025) assure le renouvellement et la modernisation des unités de la marine nationale. Cela passe aussi par le changement des appellations des bâtiments.

Comblant les lacunes et préparer l'avenir sur l'ensemble du spectre capacitaire est l'un des *leitmotivs* de la dernière LPM. Cette cohérence se retrouve désormais dans les nouvelles appellations des bâtiments de surface qui illustrent la vocation opérationnelle des unités. Elles correspondent à une répartition par groupe d'emploi :

- les bâtiments de combat à fortes capacités offensives (porte-avions, porte-hélicoptères, frégates).
- les bâtiments de patrouille/surveillance (patrouilleurs, frégates de surveillance).
- les bâtiments dédiés à un emploi spécifique (soutien, guerre des mines...).

LES BPC DEVIENNENT LES PHA

Parmi les changements de dénomination, citons le BPC (bâtiment de projection et de commandement) qui devient le PHA (porte-hélicoptères amphibie) et la FTI (frégate de taille intermédiaire) qui s'appelle maintenant la FDI (frégate de défense et d'intervention).

[Modernisation]

De nouveaux BRF pour la FLOTLOG

La DGA a annoncé fin janvier la commande de quatre bâtiments de ravitaillement.

Ce contrat s'inscrit dans le cadre du programme « Flotte logistique » (FLOTLOG). Il permettra de remplacer les navires de ravitaillement de la marine nationale

À noter aussi que les navires du programme FLOTLOG s'appellent désormais BRF (bâtiments ravitailleurs de force) et que les futurs patrouilleurs métropolitains se nommeront PO (patrouilleurs océaniques) par souci de cohérence avec les POM (patrouilleurs Outre-mer).

UNE MEILLEURE LISIBILITÉ POUR NOS ALLIÉS

Enfin, ces modifications annoncent aussi l'harmonisation de l'appellation des bâtiments dédiés au soutien et à l'assistance, à savoir BSAOM (bâtiment de soutien et d'assistance outre-mer) au lieu de B2M (bâtiment multi-missions), et BSAM (bâtiment de soutien et d'assistance métropolitain) au lieu de BSAH (bâtiments de soutien et d'assistance hauturiers), ou encore BSAA (bâtiment de soutien et d'assistance affrété) au lieu de BSAD (bâtiment de soutien, d'assistance et de dépollution). Selon le ministère des Armées, ces nouvelles appellations devraient permettre une meilleure lisibilité, en particulier vis-à-vis de nos alliés. ■

Source : MINARM

En bref...

LES POMPIERS (60%) et les militaires (57%) sont les personnes qui correspondent le plus à l'idée que les jeunes se font de l'engagement (sondage CSA-DICoD, nov. 2018).

FIN 2017, on comptabilisait près de 289 000 départs à la retraite de militaires, auxquels s'ajoutent 74 100 gendarmes, soit une progression de 0,1% sur un an pour les militaires et de +1,5% pour les gendarmes.

La pension moyenne de droit direct s'établit à 1 696 € pour les militaires et 2 176 € pour les gendarmes, selon *Le bulletin de l'observatoire économique de la défense* (déc. 2018).

LA MÉDAILLE des blessés, selon le décret n° 2019-124 du 22 février 2019 déterminant le rang protocolaire des décorations, se situe désormais en 9^e position. Nouvel ordre protocolaire : Légion d'honneur, Ordre de la Libération, Médaille militaire, Ordre national du Mérite, Médaille nationale de reconnaissance aux victimes du terrorisme, Croix de guerre (1939-1945, TOE), Croix de la valeur militaire, Médaille de la gendarmerie nationale, Médaille des blessés...

DEUX RAFALE de l'armée de l'Air ont réalisé en janvier un vol marathon sans escale entre la Réunion et la Métropole : une route de plus de 9 000 km franchie en près de 12 heures de vol. L'objectif était notamment de démontrer les capacités d'action à longue distance du couple Rafale/ravitailleur. Cinq ravitaillements en vol ont été nécessaires pour permettre aux Rafale de rallier la métropole.

[Cohésion]

Les réservistes dans la course

Le 6^e Trophée de la Garde nationale a réuni le 10 mars à Paris quelques 250 coureurs sur une course pédestre de 21,1 km... et un temps clément !

3 200 MARINS (+ 500 en outre-mer) veillent chaque jour sur nos approches maritimes.

LES 1 500 PLONGEURS de la marine nationale se répartissent entre les plongeurs de bord, les plongeurs d'hélicoptères, les nageurs de combats et les plongeurs démineurs.

53% DES JEUNES de moins de 30 ans connaissant la réserve opérationnelle pourraient envisager de s'y engager, soit +10 points en un an (sondage CSA-DICoD, nov. 2018).

LES PREMIÈRES demandes d'attribution de cartes du combattant pour les soldats français déployés en Algérie entre juillet 1962 et juillet 1964 ont été examinées en janvier, soit 8 000 sur les 9 800 déposées. À terme, cette mesure d'équité entre générations du feu pourrait concerner 50 000 bénéficiaires potentiels et coûter 30 M€ par an.

LES PEINTRES DE L'ARMÉE DE TERRE

Habillés de la tenue bleue de cérémonie, les peintres de l'armée de terre (20 agrées et 23 titulaires) seront désormais dotés de la tenue Terre de France.

Ils arboreront de nouveaux fourreaux d'épaule portant la mention « Peintre de l'Armée » en lieu et place de « Peintre officiel » ; la grenade or simple sera remplacée par l'épée et le casque à la romaine, ancien insigne des officiers d'état-major.

Le dimanche 10 mars, le secrétariat général de la Garde nationale (SGGN) organisait la 6^e édition du Trophée de la Garde nationale. Cette course pédestre de 21,1 km est adossée au semi-marathon de Paris. Ils étaient quelques 250 réservistes à s'élancer à 9h40, tous réunis autour des valeurs du sport, du dépassement de soi et de la cohésion ; des valeurs que connaissent bien les sportifs et les militaires.

UNE MARRAINE DE RENOM

À l'issue de la course, la cérémonie de remise des récompenses s'est déroulée vers 12h30, en présence de plusieurs membres du bureau national de l'UNOR. Elle était présidée par le général de brigade Anne Fougerat, secrétaire générale de la Garde nationale, en présence notamment du GBR Dominique Vitte (DRAT) et du



Le podium des trois premiers au classement général.



Le maréchal-des-logis (R) MDL Irma, vainqueur dans la catégorie « femmes » avec un temps de 1h36.

médecin général des armées Maryline Gyax Généro, directrice centrale du Service de santé des armées qui a tout particulièrement félicité le binôme blessé-réserviste.

À signaler que plusieurs prix étaient offerts par La France Mutualiste, partenaire du Trophée.

Cette 6^e édition était parrainée par le brigadier Clarisse Agbegenou, vice-championne olympique, triple championne du monde et championne du monde militaire de judo dans la catégorie de 63 kg.

Clarisse Agbegenou qui s'est engagée dans la gendarmerie nationale en 2014, sert actuellement au sein de l'École interarmées des sports (EIS) du Centre national des sports de la Défense (CNSD).

[Budgets de défense]

L'OTAN dépense plus pour la défense

Selon une étude publiée fin 2018, les dépenses militaires des pays membres de l'OTAN dépasseront les 1 000 milliards de dollars en 2019, contre 989 Mds\$ en 2018.

Les dépenses mondiales en matière de défense ont augmenté de 4,9% en 2018, soit le taux de croissance le plus rapide depuis 2008, selon le rapport annuel sur le budget de la défense publié par *Jane's Defence Budget*.

UNE BAISSÉ JUSQU'EN 2017

Les dépenses mondiales en matière de défense ont augmenté pour la cinquième année consécutive pour atteindre un total de 1 780 milliards de dollars en 2018, selon le rapport. Cette hausse a été alimentée par une augmentation de 5,8% (+54 Mds\$) des dépenses de l'OTAN, principalement en raison de l'accroissement des dépenses de défense aux États-Unis atteignant 702,5 Mds\$ en 2018 (+46 Mds\$).

Ainsi, selon le rapport de *Jane's Defence Budget*, les dépenses globales de défense de l'OTAN dépasseront les 1 000 milliards de dollars en 2019. « *En 2010, les dépenses des membres de l'OTAN représentaient les deux tiers des dépenses mondiales de défense* », selon le rapport. Elles n'ont cessé de baisser pour « *s'établir à seulement 55% en 2017*. »

Mais depuis, « *24 des 29 membres de l'OTAN ont augmenté leur budget de la défense en 2018* », et selon le rapport, neuf pays membres de l'OTAN (États-Unis, Grèce, Estonie, Lituanie, Royaume-Uni, Pologne, France, Lettonie, Roumanie) atteindront le seuil de 2% du PIB pour les dépenses de défense en 2019, contre quatre seulement en 2014.

Source : <https://ihsmarkit.com>



Pays 2017			Pays 2018		
1	États-Unis	656.7	1	États-Unis	702.5
2	Chine	191.2	2	Chine	207.6
3	Inde	61.2	3	Inde	62.1
4	Royaume Uni	57.0	4	Royaume Uni	58.4
5	France	52.5	5	Arabie Saoudite	56.0
6	Arabie Saoudite	52.1	6	France	53.6
7	Russie	50.9	7	Russie	51.6
8	Japon	48.3	8	Japon	45.1
9	Allemagne	43.5	9	Allemagne	44.5
10	Corée du Sud	38.0	10	Corée du Sud	39.1
11	Australie	32.1	11	Australie	32.0
12	Brésil	28.9	12	Brésil	29.9
13	Italie	26.7	13	Italie	27.2
14	Émirats arabes unis	19.3	14	Émirats arabes unis	21.4
15	Canada	16.5	15	Iran	17.4
16	Israël	16.4	16	Canada	16.1
17	Iran	16.2	17	Israël	16.0
18	Taiwan	14.6	18	Espagne	15.3
19	Espagne	14.4	19	Taiwan	14.5
20	Pakistan	12.0	20	Turquie	13.0

Classement des vingt premiers budgets de défense dans le monde en 2017 et 2018, en milliards de dollars (sur fond gris : pays membres de l'OTAN).

En bref...

LA BELGIQUE a acquis 382 véhicules blindés multi-rôles (VBMR) Griffon et 60 engins blindés de reconnaissance et de combat (EBRC) Jaguar qui seront livrés à partir de 2025 pour un budget total de 1,5 Md€.

5+5 DÉFENSE est une initiative qui favorise les échanges sur les enjeux sécuritaires communs (surveillance maritime, sécurité aérienne, formation et contribution des forces armées à la protection civile) des pays de la Méditerranée occidentale, dont 5 pays se trouvent sur la rive nord (France, Italie, Malte, Portugal et Espagne), et 5 sur la rive sud (Algérie, Libye, Mauritanie, Maroc et Tunisie).

LA HONGRIE a acheté 16 hélicoptères multi-missions H225M à Airbus Helicopters. Ce contrat comprend également la formation.

KALACHNIKOV devrait lancer cette année la fabrication en série d'un fusil d'assaut AK-308 utilisant la munition 7,62x51 millimètres OTAN.

LES 383 SOLDATS américains morts lors de l'opération *Desert Shield/Desert Storm* en 1991 auront bientôt un monument à leur gloire. Il sera situé à Washington, sur Constitution Avenue, face au mémorial des vétérans du Vietnam et devrait être inauguré en 2021.

L'ESPAGNE va rejoindre le programme franco-allemand visant au développement du système de combat aérien du futur (SCAF). La participation de l'Espagne au programme SCAF est estimée à 25 M€.

© https://ihsmarkit.com

[Recrutement]

L'Allemagne en manque de troupes

Pas moins de 21 000 postes d'officiers et sous-officiers sont vacants dans la Bundeswehr, l'armée allemande. Elle pourrait recruter hors de ses frontières !

SCAF n'est pas le seul projet européen de développement d'un avion de combat de cinquième génération. Il existe aussi le programme britannique Tempest, auquel les Pays-Bas et l'Italie se sont joints.

L'ARMÉE RUSSE compte dans rangs plus de 40 000 femmes selon la vice-ministre russe de la Défense, Tatiana Shevtsova. Ces recrues « choisissent souvent d'apprendre des métiers purement militaires, tels que pilote de chasse, tireur d'élite ou veulent servir dans les forces des missiles stratégiques ou dans les troupes aéroportées. »

LE LAOS va restituer à la Russie 30 chars soviétiques T-34. Ces blindés de légende, qui sont en parfait état, seront utilisés pendant les défilés commémoratifs et pour les tournages de films.

L'IRAN a lancé en février un sous-marin capable de tirer des missiles de croisière, des torpilles et des mines marines. Il dispose d'une autonomie de 35 jours. Le sous-marin est baptisé *Fateh* (« Le conquérant » en farsi).

CHAMMAL : 4 ANS DÉJÀ

L'opération Chammal (au sein de la coalition contre l'État islamique en Irak et Syrie) a été déclenchée il y a un peu plus de 4 ans (septembre 2014). Depuis cette date, l'aviation française a réalisé 8 500 sorties et les chasseurs ont conduit 1 500 frappes au cours desquelles ils ont détruit 1 200 objectifs.

En 2011, l'Allemagne mettait fin à la conscription. Depuis cette date, son armée connaît des difficultés de recrutement ce qui n'est pas sans poser des difficultés au moment où la ministre de la Défense, Ursula von der Leyen, a annoncé vouloir porter ses effectifs d'active de 172 000 à 186 000 hommes d'ici 2025, et même 203 000 en incluant les réservistes.

DÉJÀ EXPÉRIMENTÉ DANS LA POLICE

À l'image de ce qui se pratique déjà dans la police allemande, la Bundeswehr pourrait faire recruter des citoyens européens. Cette démarche ciblerait en priorité les ressortissants de l'Union européenne résidant sur le territoire allemand, selon le général Eberhard Zorn, chef d'état-major de la Bundeswehr.

L'Allemagne ciblerait en priorité le recrutement de spécialistes tels que des médecins ou des ingénieurs. Cette mesure était déjà envisagée dès 2016 dans un rapport gouvernemental nécessitera une réforme de la loi qui, jusqu'à présent, impose que les



Le général Eberhard Zorn, chef d'état-major de la Bundeswehr depuis le 19 avril 2018.

militaires allemands doivent posséder la nationalité allemande. Enfin, les candidats devront obligatoirement parler allemand, ne pas avoir été aux mains de la justice et de la police et faire allégeance à l'État allemand. ■

[États-Unis]

Happy birthday National Guard

La Garde nationale américaine a fêté son 382^e anniversaire en décembre dernier.

La *National Guard* est composée de l'*Army National Guard* (l'armée de terre) forte de 343 000 hommes et l'*Air National Guard* avec 107 000 hommes, soit 40 % des forces de com-

bat du département de la Défense américain (*Department of Defense, DOD*). La Garde nationale arme 27 brigades de combat et dispose d'un budget de plus de 16 Mds\$. ■

Réserve de l'armée de terre : le bon emploi du budget

L'armée de terre dispose d'un budget de près de 90 M€. La directive budgétaire d'emploi des réserves pour 2019 nous renseigne non seulement sur l'emploi de cette somme mais aussi sur les réformes en cours.

La réserve de l'armée de terre est forte de plus de 22 300 réservistes opérationnels, dont plus de 3 000 servent dans les organismes interarmées, répartis sur une centaine de formations d'emploi (FE). Elle compte aussi environ 2 000 réservistes citoyens de défense et de sécurité.

La publication récente de la *Directive budgétaire d'emploi des réserves de l'armée de terre pour 2019*, produite par l'état-major de l'armée de terre (EMAT), le commandement terre pour le territoire national (COMTN) et la délégation aux réserves de l'armée de terre (DRAT), nous renseigne sur la gouvernance budgétaire applicable au 1^{er} janvier 2019.

UNE ENVELOPPE CONSOMMÉE

L'enveloppe budgétaire initiale allouée à l'armée de terre au 1^{er} janvier 2018 s'élevait à 89,6 M€. La consommation

définitive 2018 s'établit légèrement au-dessus des 100% s'agissant des autorisations d'engagement, donc des activités, mais seulement à 93% s'agissant des crédits de paiement.

Cette consommation a permis la réalisation de près de 900 000 jours d'activités, soit une activité moyenne annuelle par homme de 39 jours.

POURSUIVRE LE RECRUTEMENT, AMÉLIORER LA FIDÉLISATION

Pour 2019, la loi de finances prévoit une ressource dédiée à l'armée de terre à hauteur de 89,9 M€^[1]. Cette légère évolution est en phase avec les besoins liés à la fin de la montée en puissance. Elle traduit la prise en compte de la participation des réservistes à l'action de nos forces, notamment dans le cadre de la fonction protection du territoire national, soulignant la confiance accordée à l'armée de terre.

Les jours de permission

Un réserviste qui serait convoqué du lundi au vendredi, puis de nouveau du lundi au vendredi, ne peut pas prétendre à des jours de permissions dans la mesure où il y a une interruption d'activité liée au week-end.

L'octroi des permissions ne peut donc être valablement accordé que si le réserviste est convoqué pour des périodes d'au moins 14 jours consécutifs entre le jour de la mise en route jusqu'à celui du retour au domicile.

En synthèse, deux jours de permissions sont octroyés de droit après une période de 14 jours consécutifs, trois jours après une période de 21 jours consécutifs et 4 jours après une période de 28 jours consécutifs.



« Deux vie en une », l'un des slogan de la campagne de recrutement de réservistes pour l'armée de terre (2015).

Pour l'exercice 2019, cette situation nous oblige collectivement à poursuivre deux objectifs majeurs, peut-on lire dans la Directive :

- poursuivre l'élan du recrutement et améliorer la fidélisation pour atteindre la cible définitive de 24 334 (+2 057) personnels fin 2019 ;
- mettre en œuvre tous les voies et moyens pour atteindre, fin 2019, une consommation de l'intégralité de la ressource en crédits de paiement.

[1] Hors mesures d'attractivité qui disposent d'une ressource dédiée.

PRIORITÉ AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

La construction de l'enveloppe budgétaire initiale (Titre 23) des activités des réserves au titre de l'exercice 2019 permet :

■ tout en faisant effort sur les dotations au profit du domaine « formation » avec la valorisation nécessaire pour atteindre :

- l'objectif, *a minima*, de 4 500 stagiaires en formation militaire initiale du réserviste (FMIR) ;

- la réalisation de l'ordre de 18 000 jours d'activité au titre du catalogue des actions de formations (CAF).

■ de donner priorité aux activités opérationnelles, et tout particulièrement à celles concourant à la protection du territoire national pour atteindre fin 2019 un objectif, *a minima*, de 500 hommes par jour ;

■ de prendre en compte l'augmentation des activités concourantes à l'obtention du standard opérationnel n°1 ;

■ d'assurer un taux annuel moyen d'activité de l'ordre de 37 jours par homme.

L'ÉVOLUTION DES FMIR

En 2019, la formation initiale des réservistes évolue sensiblement. En effet, les enseignements tirés de la mise en œuvre de la formation militaire initiale nouvelle génération (FMIR NG), menée en 2018, montrent qu'elle génère des dysfonctionnements importants.

Ces évolutions ne remettent pas en cause le processus d'engagement des candidats dans la réserve communément appelé « 10-10-10 », et désormais le dernier « 10 » devra être entendu comme « 10 semaines contrat signé » et suivi d'une formation en un seul bloc, sous statut militaire et soldé.

De facto, des mesures transitoires seront nécessaires. Les réservistes qui n'auront suivi que la préparation militaire du réserviste (PMR) en 2018, devront soit compléter leur formation par la réalisation du programme de la formation complémentaire du réserviste (FCR), soit pourront suivre une nouvelle FMIR dans sa totalité. Dans ce cas, ces réservistes ayant déjà un « fond de sac militaire » devront être valorisés au regard des compétences déjà acquises.

Grade	Solde de base moyenne journalière	Primes et indemnités	Code grade	METROPOLE	
				Coût moyen journalier pour 2019	
				(Source DRHAT / BPEMS)	
Colonel	129,21 €	54,79 €	10	184,00 €	140,20 €
Lieutenant-colonel	114,66 €	50,58 €	11	165,24 €	
Commandant	98,22 €	47,33 €	12	145,55 €	
Capitaine	92,85 €	41,32 €	20	134,17 €	
Lieutenant	61,84 €	28,07 €	21	89,92 €	
Sous-lieutenant	53,63 €	24,64 €	22	78,27 €	97 €
Aspirant	43,00 €	27,00 €	30	70,00 €	
Major	81,00 €	29,35 €	41	110,35 €	
Adjudant-chef	79,16 €	28,04 €	51	107,20 €	
Adjudant	64,01 €	29,04 €	52	93,05 €	
Sergent-chef	61,18 €	25,64 €	61	86,81 €	99,30 €
Sergent	57,00 €	22,00 €	63	79,00 €	
Caporal-chef de 1 ^{ère} classe	53,99 €	22,51 €	70	76,50 €	
Caporal-chef	53,99 €	22,51 €	71	76,50 €	
Caporal	53,00 €	21,00 €	72	74,00 €	
1 ^{ère} classe	51,00 €	19,97 €	73	70,97 €	72,70 €
Soldat	51,00 €	19,97 €	74	70,97 €	

Grille des taux journaliers moyens par grade.

22 277 réservistes ne fait aucune activité, ou moins de 10 jours par an. Aussi, tous les efforts nécessaires doivent être réellement accomplis par les formations d'emploi (FE) pour employer ses réservistes, même ceux caractérisés par une faible disponibilité (< 10 jours).

Source : Directive budgétaire d'emploi des réserves de l'armée de terre 2019

En savoir +
http://lessor.org

LES JOURS D'ACTIVITÉ

L'article L.4221-6 du code de la défense relatif au plafond de durée annuelle d'activité à accomplir au titre de la réserve opérationnelle est modifié par la loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025 qui fixe désormais trois plafonds pour le nombre prévisionnel de jour d'activité (NPJA) :

- jusqu'à 60 jours, régime de fonctionnement normal ;

- de 60 jours à 150 jours, pour répondre aux besoins des forces armées et formations rattachées ;

- de 150 à 210 jours pour les emplois présentant un intérêt de portée nationale ou internationale.

Cette mesure vise à offrir une plus grande souplesse dans l'employabilité des intéressés en augmentant la durée d'activité possible de 30 à 60 jours par an.

Les gestions passées montrent qu'une part encore trop importante des

OPEX et MCD

Lorsqu'un réserviste est en OPEX sur plusieurs mois, la validation des jours effectués doit être réalisée à la fin de chaque mois et non au retour de la mission pour le global de la mission (à défaut les extractions issues de Concerto sont faussées et l'intéressé n'est pas soldé) :

- la règle des 12 mois entre deux OPEX ou deux MCD reste valable ; le Commandement des forces terrestres (CFT) pilotant les dérogations ;

- les permissions se prennent, de façon préférentielle, à l'issue de la mission ;

- la période de permission n'ouvre pas droit aux indemnités afférentes à l'activité (ISSE pour les OPEX).

SNU : les premiers volontaires dès le mois de juin

Le 4 mars, Gabriel Attal, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, a lancé officiellement la campagne de recrutement des volontaires pour le Service national universel (SNU).

A l'occasion de ce lancement officiel du SNU, Gabriel Attal, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (MENJ) était accompagné de Sébastien Lecornu, ministre auprès du ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, et de Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès

de la ministre des Armées. Gabriel Attal a rappelé les quatre objectifs du Service national universel :

- accroître la cohésion et la résilience de la nation, en développant une culture de l'engagement ;
- garantir le brassage social et territorial pour l'ensemble d'une classe d'âge ;
- renforcer l'orientation en amont et l'accompagnement des jeunes dans la construction de leurs parcours personnel et professionnel ;
- valoriser les territoires, leur dynamique et leur patrimoine culturel.

Trois niveaux d'encadrement

- Niveau 1 : Tuteurs
 - Bafa, contrats éducatifs ;
 - Chargés de la supervision de la vie courante du groupe ainsi que du lien avec les familles : un tuteur par « maisonnée ».
- Niveau 2 : Cadres
 - animateurs confirmés, opérateurs associatifs, militaires ;
 - Gestion du centre, organisation des activités et des modules.
- Niveau 3 : Équipes de direction
 - Fonctionnaires de l'Éducation nationale et de la jeunesse ou du ministère des Armées ;
 - Gestion des centres, SNU, finances, urgences.

UN MANQUE DE COHÉSION, DE MIXITÉ ET DE VALEURS

Selon le secrétaire d'État, « *le Service national universel répond à un constat sans appel : la jeunesse manque d'un moment de cohésion, de mixité, de cohésion sociale et territoriale, autour des valeurs de la République.*

Sortir de son environnement immédiat, se confronter à l'autre, découvrir un territoire, sont autant d'opportunités de se construire, de forger son identité. »

Pour Gabriel Attal, « *ce moment doit aussi permettre de lever les freins à l'engagement. S'engager, c'est donner de son temps pour l'intérêt général. C'est aussi grandir, développer des compétences qui*



Gabriel Attal, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

seront utiles pour s'insérer professionnellement. Or si une écrasante majorité des jeunes veulent s'engager, précise-t-on au ministère l'Éducation nationale et de la Jeunesse, ils sont trop nombreux à être freinés, pour des raisons financières, sociales, géographiques, culturelles. Notre pays ne montre pas suffisamment à ses jeunes leur utilité sociale. »

TREIZE DÉPARTEMENTS DÈS LE MOIS DE JUIN

Depuis le 4 mars 2019, treize départements^[1] préfigureurs proposent aux jeunes (filles et garçons) âgés de 15 à 16 ans et ayant achevé leur classe de 3^e, de se porter volontaires afin de devenir les premiers participants au Service national universel.

Ce volontariat concerne, selon le communiqué de presse, « les lycéens, les apprentis, les jeunes travailleurs, les jeunes sortis du système scolaire, qui souhaitent vivre cette expérience dès le mois de juin. » Un site Internet dédié aux candidatures (www.jeunes.gouv.fr/SNU) est d'ores-et-déjà en ligne sur lequel chacun peut venir s'informer. Un document explicatif consultable sur le site, sera distribué dans les lycées de tous les départements pilotes. Enfin, une vidéo pédagogique est également mise en ligne ; elle donne des réponses aux différentes interrogations des jeunes et de leurs familles à propos du SNU.

COHÉSION ET MISSIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Les 2 000 à 3 000 jeunes volontaires attendus, issus de ces treize départements pilotes, peuvent dès maintenant connaître le programme qui les attend :

■ vivre deux semaines de cohésion (16-28 juin 2019) en internat, par groupes de 10 jeunes regroupés en « maisons », week-end compris, hors de leur département de résidence ;

■ réaliser une mission d'intérêt général auprès d'associations, de collectivités territoriales, d'institutions ou d'organismes publics, ainsi « qu'auprès de corps en uniforme », d'une durée de deux semaines (ou tout au long de l'année : 84 heures minimum) également, entre juillet 2019 et juin 2020, dans le département de résidence des volontaires, hors du temps scolaire.

[1] Ardennes, Cher, Creuse, Eure, Guyane, Hautes-Pyrénées, Haute-Saône, Loire-Atlantique, Morbihan, Nord, Puy-de-Dôme, Val d'Oise, Vaucluse.

1 LA PHASE DE COHÉSION

Le SNU offre à chaque jeune l'occasion de découvrir un autre territoire. C'est également une opportunité de vie collective pour lui permettre de créer des liens nouveaux, d'apprendre la vie en communauté, de développer sa culture de l'engagement et ainsi affirmer sa place dans la société.

Toutes vos questions

Où je vais habiter ?
Dans une maisonnée.

Est-ce que les filles et les garçons sont séparés ?
Oui, les dortoirs ne sont pas mixtes.

Qui encadre ?
Des adultes expérimentés dans l'encadrement des adolescents et ayant reçu une formation préalable SNU. Ils seront en charge de la supervision de la vie courante, de l'animation et des conseils de maisonnées. Le centre est dirigé par un directeur, un conseiller éducatif, un conseiller d'encadrement et un gestionnaire.

Tout seul ?
Non, avec 10 personnes de ton âge, venant d'horizons différents.

Je m'habille comment ?
Nous allons te fournir une tenue que tu pourras conserver.

À quelle heure je dois me lever ?
À 6h30. La journée débute par le lever des couleurs, cérémonie pendant laquelle on lève le drapeau français et chante la Marseillaise. Extinction des feux à 22h30.

Qui s'occupe des travaux courants du centre ?
Tous les jeunes participent aux services du centre (repas, nettoyage, gestion des déchets ménagers, organisations des activités, etc.).

Je peux garder mon portable ?
Il est interdit la journée pendant les activités.

Au programme : des activités variées

Des modules collectifs

- ✓ initiation au Code de la route
- ✓ formation aux premiers secours
- ✓ activités sportives et de cohésion
- ✓ développement durable et transition écologique
- ✓ défense et sécurité nationales
- ✓ citoyenneté et institutions nationales et européennes
- ✓ connaissance des services publics et accès aux droits

Sous quelle forme ?
Activités pratiques et mises en situation

Des bilans personnels

- ✓ bilan de santé
- ✓ évaluation des apprentissages fondamentaux de la langue française
- ✓ point d'étape sur les compétences (notamment numériques)

À quoi ça sert ?
Déceler d'éventuelles difficultés pour y apporter des solutions

Extrait de la brochure SNU : la phase de cohésion, une étape obligatoire pour les filles et garçons âgés de 15 à 16 ans et ayant achevé leur classe de 3^e.

Un SNU en uniforme, conçu par des lycéens

Mi-février, des lycéens inscrits en bac pro « Métiers de la mode » ont été mis à contribution dans le cadre d'un concours pour dessiner les futurs uniformes du SNU.

Pour Gabriel Attal, il n'est « *pas question d'opter pour une tenue militaire* » et pour ce faire, « *un cahier des charges a été établi par le ministère de l'Éducation nationale.* » Parmi les contraintes imposées : la présence des couleurs nationales et des symboles républicains ; l'année de promotion et « *une devise spécifique peut aussi être imaginée.* »

UN ÉLÉMENT FÉDÉRATEUR

L'objectif du concours consiste à créer un uniforme fait par les jeunes pour les jeunes, en gardant à l'esprit comme le rappelle le secrétaire d'État que le SNU « *doit être un moment fédérateur autour des valeurs de la République et de ses symboles [et qu'une] tenue commune peut y aider.* »

Le paquetage unisexe – que les jeunes pourraient conserver après leur SNU – prévoit pantalons, polos et tee-shirts, pull, short de sport, coupe-vent et une paire de chaussures.

Les lycéens ont eu un mois pour concevoir ces futurs uniformes qui doivent être soumis à un jury.

La structure d'accueil remettra au jeune un certificat lors d'une cérémonie en préfecture et, en bonus, il bénéficiera d'un accès en ligne à des cours de code de la route puis, au terme de la mission d'intérêt général, d'une première inscription offerte à l'examen du code.

DE TROIS MOIS À UN AN

À l'issue de cette mission d'intérêt général, chaque volontaire peut choisir – s'il le souhaite – « *de s'enga-*

ger jusqu'à ses 25 ans pour participer à l'édification d'une nation plus solidaire tout en développant des compétences qui lui sont propres. »

Cet engagement facultatif, de 3 mois (minimum) à un an, dans le département de son choix, peut concerner la défense et la sécurité, l'accompagnement des personnes, la préservation du patrimoine, l'environnement, etc. au travers du service civique, de l'engagement en tant que sapeur-pompier volontaire ou réserviste...



800 000 JEUNES ET UN BUDGET ANNUEL DE 1,5 MD€

Pour le secrétaire d'État, « *le SNU sera un outil puissant d'insertion pour les jeunes décrocheurs. Il marque aussi l'engagement de l'État de ne laisser aucun jeune sans solution et constitue une brique importante dans l'extension de l'obligation de formation jusqu'à 18 ans.* »

D'ici à 2026, 800 000 garçons et filles devraient être concernés chaque année par le SNU, selon le Gouvernement qui précise aussi que le budget annuel dédié à ce programme représentera 1 à 1,5 milliard d'euros. ■

Sources : Communiqué de presse du lancement officiel de la campagne de recrutement des volontaires pour le SNU (04/03/2019) ; www.jeunes.gouv.fr/SNU ; Commandement des forces terrestres ; www.gouvernement.fr



L'appel lancé aux réservistes par le CFT

Une note-express du Commandement des forces terrestres (CFT) en date du 26 février 2019, ayant pour objet le « *recrutement de réservistes opérationnels et d'anciens militaires pour l'encadrement du SNU* », dresse les grandes lignes de l'implication des armées dans le Service national universel.

Dans son primo, la note-express indique que « *la contribution des armées est en cours d'affinage* » mais précise que « *l'encadrement de la phase 1 (internat obligatoire pendant 15 jours) sera constitué en partie de personnes ayant une expérience militaire* ». Dans cet objectif, le CFT indique que « *la chaîne OTIAD sollicite en ce moment les volontaires parmi les anciens militaires et les réservistes.* »

UN ENGAGEMENT SOUS STATUT CIVIL !

Dans son secundo, la note-express invite les unités des FT, « *en appui des DMD, à contribuer à la recherche, parmi les anciens militaires d'active, militaires de réserve opérationnelle et anciens militaires de réserve opérationnelle, de volontaires pour encadrer la préfiguration du SNU sous statut civil.* »

Enfin, dans son tertio, la note-express enjoint les volontaires à se rapprocher « *de leur DMD pour postuler* », avant d'ajouter qu'à « *fins de suivi, les volontaires réservistes rendront compte de leur démarche à l'unité de rattachement.* »

Gendarmerie : l'avancement galopant

D'ici à la fin de l'année 2019, quelques 16 000 militaires du rang réservistes de la gendarmerie devraient être promus sous-officiers.

La réserve opérationnelle de la gendarmerie nationale, forte de 30 000 hommes et femmes, « s'apprête à connaître un avancement d'ampleur », peut-on lire sous la plume de Gabriel Thierry dans *La lettre de l'Essor de la gendarmerie nationale* du 14 mars 2019.

En effet, selon l'auteur, « les 16 000 militaires du rang de réserve devraient, d'ici la fin de l'année 2019, être promus au grade de gendarme de réserve » (NDLR : le premier grade de sous-officier dans la gendarmerie).

Cette décision a été prise au plus haut niveau à la fin de l'année 2018 selon l'article, c'est-à-dire par le général d'armée Richard Lizurey, directeur général de la gendarmerie nationale (DGGN) qui l'a annoncé lors d'un séminaire mi-janvier.



Galon de poitrine d'un brigadier-chef.

« Ce plan «stratégique 2019 de formation» concerne tous les militaires du rang recrutés comme réservistes avant le 1^{er} janvier 2019, indique encore l'article de l'Essor, qui cite le message adressé le 26 février aux réservistes de la gendarmerie sur leur site dédié, Minotaure : « Ceci conduira à une augmentation consécutive et immédiate de leur rémunération ».

Le site Internet précise encore que « cette démarche consacre le haut niveau d'engagement et de responsabilités de nos réservistes depuis plusieurs années ».

COMPENSER UNE PERTE DE SOLDE

Dans les faits, que va-t-il se passer ? « Un gendarme-adjoint de réserve va être promu, au fil des commissions d'avancement qui vont s'étaler dans l'année, brigadier de réserve, puis brigadier-chef de réserve puis enfin gendarme de réserve », précise Gabriel Thierry dans cet article. Il indique que des premiers avancements ont déjà eu lieu au mois de mars.

Mais ces avancements galopants n'ont pas, semble-t-il, pour seule raison de récompenser l'engagement et le professionnalisme des militaires du rang. Ils devraient aussi selon l'article, « compenser une perte de solde pour certains militaires du rang de réserve liée au passage au nouveau logiciel de paye, Agorha soldes. »

En effet, « ce logiciel de gestion des soldes gendarmes, mis en service au début de l'année, se traduit, selon des réservistes, par la disparition d'une indemnité spéciale. La

perspective d'un avancement futur est ainsi contrebalancée, chez des réservistes, par la perte d'une indemnité », écrit Gabriel Thierry.

Interrogé par L'Essor, le capitaine (R) Renaud Ramillon-Deffarges, président de l'ANORGEND, a souligné que cet « avancement accéléré s'accompagne de la mise en œuvre d'une journée de formation. »



D'ici à la fin de l'année 2019, 16 000 militaires du rang de réserve devraient être promus au grade de gendarme de réserve, premier grade de sous-officier (ici, le fourreau d'épaule).

Enfin, autre bonne nouvelle pour les gendarmes réservistes, « l'engagement à servir dans la réserve est maintenu en cas de déménagement dans une nouvelle région depuis la mi-février. » ■

Source : La lettre de l'Essor de la gendarmerie nationale du 14 mars 2019.



Un officier de réserve au cœur de Barkhane

De fin janvier à début juin 2018, le chef d'escadrons (R) Grégoire Roux a été déployé au Tchad puis au Mali avec son régiment, le 1^{er} Spahis, dans le cadre de l'opération *Barkhane*.

De fin janvier à début juin 2018, j'ai eu l'opportunité et la chance d'être déployé en opération extérieure (OPEX) dans le cadre de l'opération *Barkhane* au sein du Groupement Tactique Désert-Blindé Lyautey. Ce GTD-B était armé par le 1^{er} régiment de Spahis, régiment que je sers depuis plus de douze ans. Même si le lieu d'emploi du militaire de réserve est prioritairement le territoire national – « là où sont enterrés nos parents, là où nous vivons, là où grandissent nos enfants » – les besoins des armées nous permettent aussi de pouvoir partir en OPEX.

Bien que cela reste une exception, c'est pour nous un accomplissement dans notre vie de militaire de réserve, car c'est l'opportunité de pouvoir être confronté à une réalité et un rythme différent de celui que nous connaissons durant les missions *Sentinelle* ou durant nos exercices d'entraînement : cette fois, le scénario est bien réel.

DÉSIGNATION ET MISE EN CONDITION

Dans les premiers mois de 2017, mon régiment a été désigné pour armer le GTD-B de l'opération *Barkhane* et m'a proposé cette mission. Mon employeur m'a rapidement donné son accord pour cette absence, pour « remercier » l'armée des procédures acquises dans le cadre militaire que j'ai



Le chef d'escadrons (R) Grégoire Roux a été déployé à *Barkhane* de fin janvier à début juin 2018.

pu mettre en œuvre à l'occasion d'une crise importante : les entreprises ont de réels bénéfices à employer des militaires de réserve.

Mi-juillet 2017, j'ai officiellement été

inscrit sur la liste des partants. J'ai alors débuté le processus de mise en condition : je devais avoir les mêmes prérequis que mes camarades d'active.



Mai 2018 : le CO GTDB Lyautey en opération.

© 1^{er} régiment de spahis

Ceux-ci sont de nature opérationnelle : mise à jour en secourisme, en combat et en savoir-faire spécifique car je vais occuper un poste au sein de l'état-major du régiment.

Ces prérequis relèvent aussi du domaine administratif : visite médicale avec de nombreux vaccins, établissement d'un passeport militaire, perception du paquetage, etc. J'ai donc participé aux différents exercices de synthèses et de connaissance du théâtre. En novembre, le GTD-B Lyautey a officiellement été créé lors d'un camp initial à Mourmelon. Constitué avec un socle large de Spahis, il regroupe des personnels des différents régiments de la 6^e Brigade légère blindée : légionnaires de la 13^e DBLE et du 1^{er} REG, marsouins du 21^e RIMA et bigors du 3^e RAMa. Il concentre ainsi l'expérience des troupes de l'armée d'Afrique, déjà frères d'armes lors de la 2^e Guerre mondiale.

LA MISSION À N'DJAMENA

Fin janvier, c'est le départ pour N'Djamena (Tchad) où est situé mon poste. J'ai le regret de ne pas être avec la portion principale du régiment qui part pour le Mali, point d'effort actuel de l'opération.

N'Djamena est le grand centre de commandement de l'opération *Barkhane*. C'est là qu'est situé le poste de commandement interarmées de théâtre (PCIAT), état-major de niveau division qui commande l'ensemble de l'opération.

Je suis le chef d'un centre Opération (CO) : ce petit état-major constitué d'une douzaine de personnels, est en charge des postes du Niger et du Tchad.

Cette mission est particulièrement intéressante et permet de se familiariser avec le fonctionnement d'un CO : les documents à produire, les ordres et consignes à donner, le suivi des actions.

Même si le centre de gravité de l'effort opérationnel est au Mali, chacun des postes militaires de mon groupement a une importance stratégique. Il convient de conserver en permanence la capacité à mener un panel de missions assez large avec un effort sur le contrôle de zone, alors même que nos demandes sont bien légitimement secondaires par rapport à celles venant du Mali.

La proximité géographique avec le PCIAT facilite les échanges : le contact humain qui ne peut être remplacé totalement par les mails,

permet une compréhension plus rapide des attentes et demandes. À titre personnel, je vais rencontrer et sympathiser avec un grand nombre de camarades, d'active ou de réserve, et pouvoir bien comprendre comment est menée une grande opération comme *Barkhane*.

DES MORTS AU RÉGIMENTS

Le camp français de N'Djamena est une grande et ancienne base militaire. Le déploiement de l'opération *Barkhane* a entraîné une hausse de l'effectif présent mais sans nuire au confort du camp : bâtiments en dur pour le personnel en poste, bonnes installations sportives, ordinaire de qualité, tout un environnement confortable qui fait parfois oublier que nous sommes en OPEX et au service de camarades ayant d'autres conditions de vie que les nôtres.

La solidarité reste forte entre tous et j'aurais malheureusement l'occasion de le constater le 21 février. Ce jour-là, un véhicule blindé du régiment est frappé par un engin explosif improvisé au Mali. Le MDL Dernoncourt et l'ADJ Mougins, deux cadres emblématiques du régiment, meurent pour la France lors de cette attaque et notre chef de corps est blessé.



© DR

Le chef d'escadrons (R) Grégoire Roux a participé à une opération qui a mené le GTD-B de Kidal dans la vaste région du Liptako.

Il faut apprendre cette triste nouvelle aux Spahis présents avec moi et qui connaissent très bien nos deux camarades.

Toutes nos pensées sont alors tournées vers nos camarades du Mali, soucieux d'eux comme nous le serions des membres de notre famille lors des mauvaises nouvelles : vouloir témoigner notre affection, s'enquérir de leur moral, leur faire savoir que nous sommes avec eux malgré la distance. Les cérémonies militaires d'hommage aident à faire le deuil. L'ensemble des personnels du camp nous démontrera leur sympathie et la fraternité qui nous unient.

DÉPART POUR KIDAL

Après deux mois au Tchad, je reçois avec plaisir l'ordre tant espéré et attendu de rejoindre le PC régimentaire au nord-Mali. Il est vraisemblable que je ne pourrai faire d'autres OPEX et quitte à faire partie d'une des unités ayant un rôle essentiel dans l'OPEX majeure du moment, autant être sur le terrain et au plus près des opérations. Je quitte le Tchad avec le principal

regret de n'avoir pu visiter les postes dont j'étais en charge et qui portent des noms mythiques : Madama (aux confins du Niger et de la Lybie), Faya-Largeau (oasis dans le grand Nord du Tchad, base de départ de l'épopée du général Leclerc et de ce qui deviendra la 2^e DB), Arlit dans le massif de l'Aïr, Abeché, etc. Ces visites étaient prévues pour ma deuxième partie de séjour.

Au regard des distances et des capacités de transport, je rejoins le GTD assez rapidement. Son PC est installé dans le camp de Kidal, grande ville touarègue située dans l'extrême nord-est malien au cœur de l'Adrar des Ifoghas.

Le confort n'est plus celui de N'Djamena. C'est bien plus rustique : des tentes (climatisées) en lieu et place des bâtiments ; le juste suffisant en termes d'installations d'hygiène au regard du nombre de soldats présents ; les repas préparés à tour de rôle par le personnel de chaque petite unité (heureusement, nous recevons des vivres frais régulièrement !) ; des *bastions wall* (empilement de grands sacs de terre) quadrillent le camp.

Je suis ravi de vivre cette autre facette de l'OPEX : celle des unités sur le terrain.



© Ministère des Armées

Le brigadier-chef de 1^{re} classe Timothé Dernoncourt (à gauche) et le sergent-chef Émilien Mougou sont morts dans l'accomplissement de leur mission dans la région de Ménaka (Mali), au service de la France

APPUYER LA PHASE DE STABILISATION

Au sein du CO régimentaire, j'occupe un poste dans la cellule S3, chargée de la conduite des opérations. Il s'agit

de préparer et de coordonner les actions sur le terrain des différents sous-groupements et de suivre ensuite ces opérations.

La mission globale dans cette partie de la BSS est d'appuyer la phase de stabilisation et de reconstruction du Mali. Il subsiste des groupes terroristes islamistes opposés au pouvoir malien et au processus de réconciliation et de paix. Il faut les empêcher d'agir, notamment par la destruction de leurs réseaux logistiques.

Pour cela les unités réalisent quotidiennement, et à toute heure, des missions de contrôle de zone avec des modes d'action variables afin de déstabiliser ces groupes terroristes, de contraindre leurs réseaux en restreignant leur liberté d'action, tout en appuyant la stabilisation politique et militaire. Il n'y a pas de pause et le rythme est intense, éprouvant pour les hommes comme pour le matériel. Pour le CO, cela se traduit par un rythme de quart afin d'être en permanence en mesure de réagir aux incidents rencontrés sur le terrain : de la panne matérielle aux attaques IED (heureusement sans nouvelle perte humaine) en passant par la découverte de caches d'armes et d'explosifs, et l'organisation d'actions d'influences (actions civilo-militaires).

L'ANXIÉTÉ ET L'APPRÉHENSION

Malgré la fatigue et le stress, la bonne humeur règne, car nous faisons le métier que nous sommes venus chercher en nous engageant, dans la réserve comme dans l'active. Parfois, les opérations sont menées dans la durée et dans la profondeur.

J'ai eu la chance de participer à une grande opération qui a mené le GTD-B de Kidal au Liptako durant plusieurs semaines.

Cela s'est traduit par plusieurs centaines de kilomètres en VAB (non climatisé !) au sein de plusieurs colonnes blindées. L'anxiété et l'appréhension avant quelques phases



Court arrêt de la colonne de VAB lors de l'OP Koufra IV.

© G. Roux

risquées ; la chaleur et l'inconfort : des rations de combat pour unique nourriture, mais une expérience extraordinaire et exceptionnelle.

À côté de cela, il faut aussi mener à bien tout le suivi administratif d'une telle opération : suivi de différents états mais aussi émission des différents comptes rendus sur nos actions ou la rédaction de rapports divers.

UN MILITAIRE COMME LES AUTRES

Durant ces quatre mois de mission, j'ai toujours été étonné de constater l'absence totale de différenciation

entre militaires d'active et de réserve. Le travail est confié sans distinction de statut et il n'y a aucune différence entre nous. Je ne suis pas du tout identifié comme le militaire de réserve du GTD, ni traité différemment.

Des camarades avec lesquels je travaillais quotidiennement, surtout au Tchad, n'ont découvert mon statut que bien après notre retour, lorsque je les ai recroisés en France...

Cela tient sans doute au fait que nous sommes peu de militaires de réserve engagés et donc noyés dans la masse : j'ai pu en identifier une petite vingtaine pour un engagement de plusieurs milliers d'hommes. Notre présence est cependant bien utile puisque, en tant que militaire, nous remplissons les mêmes missions que nos camarades en soutien d'une armée d'active en perpétuelle tension entre le théâtre national, la préparation opérationnelle, la remise en condition et la projection.

COHÉSION ET FRATERNITÉ

Le retour en France et la reprise d'un rythme professionnel civil n'a

pas été une difficulté, notamment parce que j'ai pu bénéficier, comme les autres soldats engagés, du sas de décompression dans un ensemble hôtelier d'une île méditerranéenne. Pendant ces quelques jours, avec l'ensemble de nos camarades, nous avons pu profiter de séances dédiées pour évacuer une partie de ce que nous avons pu vivre et nous reposer afin de revenir apaisés dans nos familles.

Toutefois, il est évident que je suis revenu transformé par ce que j'ai pu vivre tout au long de ce séjour. Tout d'abord, j'ai pu mettre en œuvre en conditions réelles toutes les connaissances acquises au cours des diverses formations réalisées depuis mon entrée dans la réserve. J'ai aussi pu toucher du doigt cette cohésion et cette fraternité d'arme qui reste une des valeurs fortes de notre communauté militaire et qui permet d'accepter librement les tâches les plus difficiles : sentiments exacerbés par l'environnement difficile mais qui donnent une saveur si particulière à cette mission au point d'avoir envie de repartir à nouveau. ■



© 1^{er} régiment de spahis

L'insigne GTD Lyautey.

Réservistes opérationnels connectés

Savez-vous ce que signifient ROC, SIRÉM, BdER, SIROCO ? Derrière ces acronymes, découvrez les outils de gestion modernes et digitalisés au service des réservistes.

De 2012 à 2015 les armées et les services (Service de santé, Service des essences, Service du commissariat des armées et les organismes interarmées) décident de développer sur Internet un outil informatique de communication pour la réserve militaire.

Piloté par le délégué interarmées aux réserves (DIAR) d'alors, le général de division Jean-Luc Jarry, la mission est confiée à la marine nationale au fort Lamalgue de Toulon.

Le projet met un certain temps à se concrétiser. L'EMA reprend l'initiative en tant que référent fonctionnel et impose une collaboration plus soutenue entre les acteurs du programme, toujours sur Toulon.

NOMS DE CODE : SIRÉM, BdER, SIROCO

Un groupe utilisateur fonctionnel composé de réservistes (terre, mer, air, SSA, EMA-IA) se réunit tous les quinze jours durant 48 heures et met en œuvre un portail dénommé Site interarmées des réserves militaires (SIRÉM).

Il est développé initialement autour de deux axes :

- un portail d'information de la réserve,
- une bourse des emplois de la réserve (BdER) ; bourse exclusivement limitée aux réservistes opérationnels

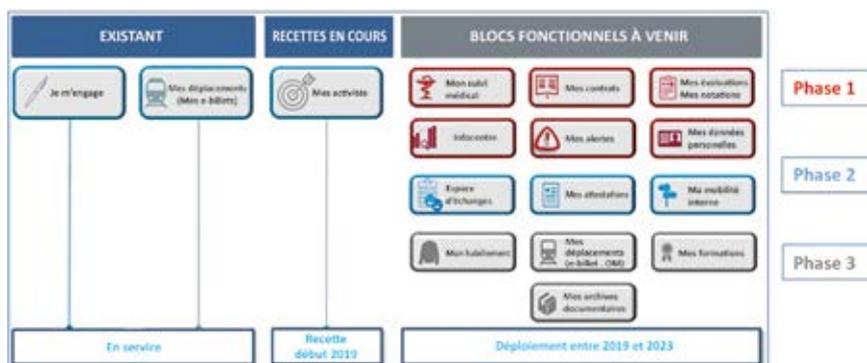


Tableau de progression des différents services en ligne au profit des réservistes opérationnels, actuellement disponibles et restant à développer.

déjà en poste. Un troisième module est créé ; c'est un outil d'aide au commandement connu sous le nom de Système d'information des réserves opérationnelles de commandement (SIROCO), spécifiquement adapté aux unités constituées de réservistes (UIR, EP, CIIRAA...)^[1].

DES SOLUTIONS EFFICIENTES ET NOVATRICES

Devant le succès de ces outils, et renforcé par la création de la Garde nationale, une équipe de réservistes de toutes les armées est constituée en 2016 à l'École militaire.

C'est l'équipe de la direction de projet réserve 2019 (DP Réserves).

Cette équipe est composée de quatre « groupes projets » :

- concept et gouvernance,
- simplification et allègement,
- vivier et mesures d'incitation,
- SI Réserve.

Les personnels élaborent, en coordination avec les bureaux gestion réserve et les délégations aux réserves des armées, directions et services (ADS), les besoins fonctionnels à mettre en œuvre.

Les lettres de mission du ministère de la Défense d'alors, reprises par l'actuelle ministre des Armées adressée au DIAR de l'époque, le général de division Gaétan Poncelin de Raucourt, précisait le cadre de la révolution de la digitalisation de la réserve :

« La digitalisation des processus de recrutement, d'emploi, d'administration et

[1] UIR : unité d'intervention de réserve ; EP : escadron de protection ; CIIRAA : centre d'instruction et d'information des réserves de l'armée de l'air.

de gestion des réservistes reste votre premier objectif. Vous vous attacherez notamment à proposer des solutions efficaces et novatrices relatives aux irritants majeurs identifiés par le parlement, la cour des comptes et les services d'audit et de contrôle internes.

En outre, cette modernisation doit s'effectuer en allégeant le plus significativement possible la chaîne de gestion des réserves, tout particulièrement sur le plan humain. » [Mme Florence Parly - ministre des Armées].

UN PREMIER BLOC : « JE M'ENGAGE »

Le développement du portail Internet des réserves militaires en cours de réalisation est une priorité, ainsi que son interfaçage avec les systèmes d'information des ressources humaines du ministère, notamment. Parallèlement, la fidélisation des réservistes formés et l'optimisation de leur employabilité devront être développées et accrues. En mars 2017, le premier bloc « Je m'engage » est déployé et mis à disposition des trois armées et du Service de santé. La mise en œuvre d'un outil commun est toujours délicate ; chaque entité du groupe a des spécificités à mettre en avant, des traditions et des habitudes.

L'économiste et essayiste britannique John Maynard Keynes avait très juste-

Un niveau de sécurité relevé

La Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information (DIRISI) a repensé entièrement l'architecture et le fonctionnement des serveurs hébergeant le portail ROC (Réservistes Opérationnels Connectés) et d'autres sites. Elle a aussi relevé le niveau de sécurité pour l'adapter à ce défi. Que chacun se rassure, l'architecture permet le maintien de nos données personnelles sur l'Intradef et tous les échanges sont cryptés de bout en bout. Internet permet seulement aux utilisateurs de visualiser l'interface de travail. Les postes informatiques militaires et les administrateurs reçoivent une licence Internet pour accéder au portail ROC avec une double authentification.

ment dit : « Il est moins difficile d'élaborer des idées nouvelles que d'échapper aux anciennes ».

Un premier flux de données entre les systèmes d'informations des ressources humaines (SIRH) et le SI Réserve permet d'identifier les personnels étant autorisés à créer leur compte sur le site.

UN DEUXIÈME BLOC : « MES DÉPLACEMENTS »

Un deuxième bloc (« Mes déplacements – Mes e-billets ») est également opérationnel depuis le mois d'avril 2018. Il assure la relève de la fin des bons uniques de transport (BUT) en lien avec la SNCF.

Chaque réserviste ayant besoin de rejoindre son affectation par voie ferrée peut désormais commander son

e-billet via une interface directement connectée à un site de réservation SNCF, grâce au prestataire de service Carlson Wagonlit (CWL).

Cet outil unanimement reconnu comme efficace est largement plébiscité, à tel point qu'une étude est d'ores-et-déjà lancée pour l'étendre à l'obtention de e-billet dans le cadre des missions des réservistes des unités, aujourd'hui effectuée auprès du Service du commissariat des armées (SCA).

L'ARMÉE DE L'AIR RECRUTE VIA ROC

Alternance oblige, Mme la générale de brigade Anne Fougerat, de la gendarmerie nationale, est nommée en août 2018 secrétaire générale de la Garde nationale et secrétaire générale du Conseil supérieur de la réserve militaire (CSRSM). Le général de brigade Walter Lalubin, devient quant à lui le délégué interarmées des réserves militaires (DIAR).

Fin 2018, l'armée de l'air décide de l'utilisation exclusive du portail ROC (Réservistes Opérationnels Connectés) pour le recrutement de ses réservistes (*ab initio* et anciens militaires).

UN TROISIÈME BLOC : « MES ACTIVITÉS »

Le troisième bloc en cours de développement est celui lié aux convocations des personnels de réserves. Ce bloc dénommé « Mes activités » sera activé courant 2019.



Page d'accueil du portail SIRÈM, le Site interarmées des réserves militaires.

Le succès du e-billet

- 70% des réservistes pensent que l'arrivée du e-billet est un fort progrès par rapport au BUT et que le commander sur ROC est relativement facile.
- 80% des référents considèrent que la gestion des réservistes est simplifiée avec le e-billet.

Source : COMTN

Il est actuellement en cours de recettage^[2] par des équipes de testeurs. C'est un outil de gestion qui fera le lien entre les réservistes connectés sur Internet et les systèmes d'information des ressources humaines (SIRH) des armées. À terme, il remplacera la création des ordres de convocation papier et la validation du service fait en fin de mois.

Le paiement des activités devrait ainsi être accéléré et intervenir en moins de 45 jours conformément à la demande de la ministre des Armées et également aux souhaits de nombreux réservistes eux-mêmes.

Les flux de données nécessaires à la gestion des activités sont en cours de réalisation. Ils seront automatiques et journaliers.

VERS UNE COHÉRENCE DE TRAVAIL

À ce jour, treize blocs sont encore à développer ; leurs fonctionnalités sont déjà définies. Ils seront progressivement mis en œuvre à compter de 2020. Cette digitalisation est une véritable révolution pour les armées, directions et services. D'une part sur le plan technique car le système informatique militaire Intradef est avant tout conçu pour fonctionner majoritairement en interne. Malgré quelques ouvertures déjà existantes vers l'extérieur, il doit s'adapter en profondeur.

D'autre part, les méthodologies, les protocoles propres aux armées et services doivent s'adapter car il ne s'agit

Page d'accueil de la Bourse des emplois de la réserve (BdER) accessible à partir du portail SIRÈM.

nullement de numériser les processus existant, mais de les digitaliser, de les moderniser, de les simplifier en supprimant les actions à faible valeur ajoutée.

Combien de fois n'a-t-on entendu « Oui, mais nous avons toujours fait comme ça. » ; n'avons-nous pas constaté qu'au sein d'une même armée les mêmes unités des formations avait des méthodes de travail différentes ? ROC va permettre une cohérence de travail au sein des armées, directions et services. Une enveloppe budgétaire est réservée pour apporter les évolutions indispensables qui ne

manqueront pas d'apparaître à l'utilisation.

Le véritable défi pour les armées est en passe d'être relevé. Chaque réserviste va devenir dans un avenir très proche acteur du lien qui le relie à son service, à ses données administratives et à sa mission.

L'année 2019 sera également l'année de l'évolution de la mise en relation des administrateurs avec le SI Réserve grâce à un outil de forte authentification performant à l'instar du dispositif FranceConnect pour accéder aux services publics en ligne. ■



[2] Recettage : la recette consiste, entre autre, à vérifier la conformité aux maquettes, aux styles et à l'ergonomie d'un site informatique.

« Combattant 2020 », le soldat d'aujourd'hui et de demain

Le renouvellement de la capacité opérationnelle du combattant était annoncé en février 2018 dans le cadre d'une LPM, dite à « hauteur d'homme ». Un an après, les nouveaux équipements individuels du combattant sont dévoilés.

Parmi les axes d'efforts de la Loi de programmation militaire 2019-2025 (LPM), les équipements individuels du combattant (EIC) du militaire sont devenus une priorité.

Ils lui permettent en effet d'exercer son métier exigeant dans les meilleures conditions.

Ainsi, les nouveaux équipements « combattant 2020 » de l'armée de terre s'inscrivent pleinement dans le cadre de la LPM, dite à « hauteur d'homme », comme l'annonçait la ministre des Armées dans son allocution du 9 février 2018 :

« J'ai choisi de placer cette LPM à hauteur d'homme, c'est-à-dire de vous placer, vous, personnels civils et militaires de la défense, au cœur de cette loi de programmation. »

Alors que les précédentes LPM se concentraient d'abord sur les gros équipements, une LPM à hauteur d'homme, c'est répondre à vos besoins, améliorer concrètement vos conditions de vie, de formation et d'exercice de vos missions. »

« Ce projet de loi, ce sont par exemple des



Combattant FELIN notamment équipé du fusil HK 416F et des jumelles de vision nocturne.

nouveaux treillis F3 ignifugés. Vous les attendiez depuis trop longtemps mais les promesses n'avaient, jusque-là, jamais été suivies d'effet.

Le temps de l'action est arrivé : les 23 000 premiers treillis seront livrés cette année [NDLR : en 2018] ; 100 % du personnel en OPEX en sera équipé dès 2020 et

« Vos quotidiens étaient la variable d'ajustement des budgets, c'était inacceptable ; c'est fini. »

[Florence Parly - 9 février 2018]

LE COMBATTANT 2020

LE TREILLIS F3

- Futur treillis de l'armée de Terre
- Adapté aux menaces actuelles et résistant au feu
- Compatible avec tous les équipements de combat
- 2 tissus (été et hiver) et 2 bariolages (centre-Europe et désert)



COUTEAU

- Résistant, ergonomique et polyvalent
- 3 fonctions : combat, assistance et vie en campagne

HK 416 F

- Fusil au calibre OTAN 5,56 mm
- Une version standard pour les troupes débarquées et une version courte pour les troupes embarquées et ou unités engagées PROTERRE
- Plus ergonomique, autonomie accrue (10 chargeurs de 30 cartouches), nombreux accessoires

LUNETTES BALISTIQUES

- Protection des yeux contre les impacts, la poussière et le soleil
- Possibilité d'insérer des correctifs oculaires du service de santé des armées

CASQUE COMPOSITE

- Pour chaque soldat de la force opérationnelle terrestre

BOUCHONS ANTI-BRUIT



- Meilleure protection auriculaire
- Tenue améliorée du bouchon dans le conduit auditif
- 2 niveaux de protection

LA STRUCTURE MODULAIRE BALISTIQUE (SMB)

- Gilet individuel et personnalisable conçu pour FELIN et généralisé à la force opérationnelle terrestre
- Adapté à l'ensemble des missions (plus ergonomique, niveau de protection adaptable)
- Résiste aux impacts de calibre 7,62 mm perforant
- 12 kg



compatibles (sangle ISTC, poignée de tir amovible, bipied, baïonnette, lance-grenade...)

ENSEMBLE INTEMPÉRIES

- Veste et pantalon
- 2 types modèles : un pour le combat débarqué et la brigade d'infanterie de montagne, l'autre commun à l'armée de Terre
- Plus léger, plus compact, plus confortable, moins bruyant
- Compatible avec l'ensemble des équipements de combat

EQUIPEMENTS CONTRE LE FROID

- Sous-vêtements de type Ullfrotté (haut et bas), bonnet et sous-gants
- Plus performants et confortables, respirabilité plus importante

MUSETTE DE COMBAT

- 2 modèles : un pour la montagne et le combat débarqué, un commun à l'armée de Terre
- Contenance 45 litres
- Ergonomie et modularité améliorées



GANTS DE COMBAT

- Protection renforcée des mains
- Ergonomie adaptée au tir
- Compatibles avec l'utilisation d'écrans tactiles

PONCHO

- Complémentaire de l'ensemble intempéries NG
- Camouflage complémentaire
- Capacité d'abri de fortune

CHAUSSURES DE COMBAT

- 2 modèles : pour les milieux chauds et les milieux tempérés
- Adaptées aux contraintes des engagements opérationnels
- Une paire de chaque modèle par soldat

Et que devient le système FELIN ?



Le bandeau communicant fonctionne grâce à l'osthéophonie.

© Jean-Jacques Chataud/ICOD

Le système FÉLIN (Fantassin à Équipements et Liaisons INTégrés), autre équipement destiné aux fantassins de l'armée de terre, est un système d'arme intégré et modulaire pour le combattant débarqué. L'objectif de cet équipement est d'améliorer les cinq fonctions essentielles du fantassin : la létalité, la survie, l'observation et la communication, la mobilité et enfin, le soutien.

Le système FELIN propose notamment :

- les jumelles de vision nocturne, situées sur l'avant du casque. Elles peuvent être remplacées par un oculaire de vision déporté (OVD) permettant au combattant de visualiser les données et les images issues du système ou de la lunette d'arme.
 - le bandeau communicant, indépendant du casque, fonctionne grâce à l'osthéophonie, un phénomène de propagation du son jusqu'à l'oreille interne via les os du crâne. Les ordres, qu'ils soient émis ou reçus, demeurent parfaitement silencieux pour l'environnement extérieur du combattant.
 - la lunette montée sur le rail du HK 416 offre au combattant deux modes de fonctionnement différenciés ainsi que deux grossissements : infra rouge et vidéo. L'image peut alors être renvoyée vers un écran individuel, vers ses jumelles de vision nocturne ou vers l'écran de restitution, situé sur le casque.
 - le mini-drone terrestre, un engin notamment affecté à des tâches de reconnaissance et de lutte anti-EEI (engins explosifs improvisés).
- D'autres innovations viennent compléter le système FELIN comme :
- le missile d'infanterie antichar baptisé MMP (missile moyenne portée) ;
 - un système de viseurs et de conduites de tir sur trépied ;
 - des systèmes de guidage permettant de poursuivre et d'engager une cible avec une précision maximale.

Enfin, située sur la jambe du combattant à gauche, une nouvelle structure de portage et de protection plus légère et plus modulaire a été ajoutée. Elle améliore la mobilité et réduit ainsi la signature visuelle du soldat.

l'intégralité de nos forces en 2025. Ce projet de loi, c'est offrir une meilleure protection, avec des gilets pare-balle du dernier standard : 55 000 gilets seront livrés sur

la période de la LPM dont 25 000 dès l'année prochaine. » [NDLR : en 2019] Il y a un peu plus d'un an, la ministre des Armées ne laissait donc aucun

doute sur la livraison des nouveaux EIC : « Ils font le quotidien et l'exercice de l'engagement de nos soldats. Et pourtant, ce sont toujours eux qui ont été victimes des premières restrictions.

Vos quotidiens étaient la variable d'ajustement des budgets, c'était inacceptable ; c'est fini. »

AMÉLIORER LE QUOTIDIEN

« Avec son projet « combattant 2020 », l'armée de terre repense l'ensemble des équipements individuels du combattant. Elle entend améliorer le quotidien des soldats en alliant prise en compte des besoins spécifiques et technologie de pointe », peut-on lire sur le site Internet du ministère des Armées.

Comme le soulignait la ministre il y a un peu plus d'un an, « les équipements jouent un rôle central dans la capacité opérationnelle d'un soldat. Être plus mobile, mieux protégé, évoluer dans des équipements confortables, pouvoir communiquer à tout moment avec les autres unités déployées, sont autant d'enjeux et de critères qui nécessitent une évolution régulière des équipements de combat. »

AUGMENTER L'EFFICACITÉ OPÉRATIONNELLE

Le projet « combattant 2020 » place donc « le soldat au centre de la réflexion », affirme le ministère des Armées. Il est « la première étape d'une série d'évolutions qui a pour objectif d'améliorer le quotidien du combattant ainsi que son efficacité opérationnelle.

Les équipements individuels du combattant font ainsi l'objet d'une collaboration entre le Service du commissariat des armées (SCA) et l'armée de terre afin de fournir au combattant d'aujourd'hui et de demain des équipements adaptés à sa formation, son entraînement et à l'exercice de sa mission », indique-t-on encore au ministère.

ASSEMBLAGE FRANÇAIS ET EUROPÉEN

« Le SCA et l'armée de terre ont collaboré afin de concevoir et fournir aux combattants des équipements adaptés à l'exercice de leur mission, avec l'intégration des avancées en termes de résistance, de mor-

phologie, de praticité, etc. », indique le ministère des Armées.

« Les nouveaux équipements sont entièrement de constitution et d'assemblage français et européen. Le tissu est fourni par deux entreprises françaises. La confection, quant à elle, est réalisée par des entreprises européennes. Pour les chaussures, le SCA a fait appel à des sociétés allemandes. »

La distribution des différents équipements a déjà commencé, notamment vers les forces engagées dans l'opération *Barkhane* en janvier 2019. L'ensemble des militaires déployés en opération extérieure devrait bénéficier de ce nouvel équipement d'ici à 2023, et tout le personnel militaire en sera doté d'ici à l'horizon 2025, selon le ministère des Armées.

LE NOUVEAU TREILLIS F3

Le nouveau treillis F3 a été créé en cinq ans – contre dix pour les treillis précédents – et après de multiples prototypes et tests. Toutes les innovations introduites ont été guidées par les différents RETEX des combattants : pas de couture aux épaules, poches accessibles sous le gilet pare-balle, emplacement de protection aux genoux sur les pantalons, etc.

Ce treillis qui comprend une chemise et un pantalon, a pour objectif d'améliorer l'aisance, la protection et la mobilité du combattant.

Caractéristiques :

■ décliné en deux tissus (été et hiver), deux bariolages (centre-Europe et désert) et deux grammages : 240 et 210 g/m².

■ versions allégées en tissu 210 traitées anti-moustiques afin de protéger le personnel contre les insectes et contre les tiques ;

■ bariolage et réflectance infra-rouge qui permettent au combattant de rester discret, tant dans le visible et en intensificateur de lumière ;

■ perméabilité à l'air augmentée pour protéger contre le coup de chaud ;

■ tissu rip-stop à résistance accrue au feu, réduction des effets de blast ;

■ tissu permettant la non-propagation des déchirures.

« Ce n'est plus seulement un vêtement mais un objet technologique », a souligné le commandant Mathieu, de la division programme de l'état-major de l'armée de terre, lors de la présentation de cette nouvelle tenue.

Son tissu est en effet composé de fibres aramides, très résistantes à la chaleur et aux hautes performances mécaniques ainsi qu'à l'abrasion.

RÉSISTANT AUX FLAMMES

« À la genèse du treillis F3, un constat s'impose, a expliqué le commissaire en chef Stéphane, du SCA lors de cette présentation. En effet, « une partie des blessures en opérations extérieures sont le fait d'engins explosifs improvisés. Ces derniers occasionnent des brûlures et des blessures par surpression (conséquences du souffle de l'explosion). Il était donc nécessaire que nos treillis évoluent et puissent davantage protéger le combattant contre les effets du feu et du blast (explosion). »

C'est la raison pour laquelle ce nouveau treillis doté d'un tissu thermostable est résistant aux flammes : « il est capable de résister sept secondes au feu, soit le temps nécessaire pour extraire par exemple un personnel d'un véhicule en flamme. »

Pas moins de 20 000 treillis F3 ont déjà été distribués début 2019 pour la nouvelle relève sur l'opération *Barkhane*.

DU FUSIL HK 416F

AUX CHAUSETTES RESPIRANTES

Mais le treillis F3 n'est pas la seule nouveauté dont va bénéficier le « combattant 2020 ».

En effet c'est tout l'équipement individuel de l'homme qui est en pleine mutation. « Les équipements jouent un rôle central dans la capacité opérationnelle d'un soldat », commente le commandant Mathieu.

« Être plus mobile, mieux protégé ; évoluer dans des équipements confortables, pouvoir communiquer à tout moment avec les autres unités déployées, explique-t-on au ministère des Armées, sont autant d'enjeux et de critères qui nécessitent une évolution régulière des équipements de combat. »

Pour le commandant Mathieu, « l'objectif du projet « combattant 2020 » est de donner à chaque soldat un paquetage complet et performant et cela dès son incorporation. »

Les équipements individuels du combattant ont ainsi été entièrement repensés. « Ils sont en effet conçus désormais comme un système global, cohérent avec les menaces et besoins actuels. » :

■ le nouveau fusil d'assaut HK 416F (calibre OTAN 5,56 mm) a récemment remplacé le FAMAS.

Il existe deux versions ; l'une standard pour les unités combattantes débarquées, et l'autre plus courte pour ceux qui sont embarqués. Le HK 416F est une arme précise, robuste, fiable, facile d'emploi et interopérable.

■ les chaussures de combat (2 modèles : milieux chauds et lieux tempérés) ;

■ les chaussettes : finies les chaussettes en laine non-respirantes ;

■ les gants souples et ergonomiques avec protections renforcées et index tactile ;

■ les lunettes balistiques avec correctifs oculaires ;

■ la structure modulaire balistique (SMB) qui allie au gilet électronique, un gilet individuel de protection balistique conçu pour FELIN, plus ergonomique et résistant aux impacts de calibre 7,62 mm perforant ;

■ le casque FELIN ;

■ le couteau assistance campagne (CAC) qui permet également une utilisation au combat ;

■ la musette de combat (45 litres) disponibles en deux modèles ; l'un pour la montagne et le combat débarqué, l'autre commun à l'armée de terre.

■ les bouchons anti bruit (BAB) avec une tenue améliorée dans le conduit auditif ;

La distribution de ces différentes composantes a déjà commencé. En 2024, tous les combattants de la force opérationnelle terrestre devraient être dotés de ces nouveaux équipements. ■

Source : ministère des Armées,

DICoD, SCA, armée de terre

Pages 26-27 : © Ministère des Armées





Les jeunes de l'UNOR ont vu *Le Chant du loup*

L'idée de sortir au cinéma pour voir *Le Chant du Loup* me parut toute naturelle étant passionné depuis mon plus jeune âge par les sous-marins. Et pourquoi ne pas y aller avec les membres de l'UNOR jeunes ?

Autant utiliser les moyens modernes pour inviter mes camarades de la réserve... j'ai donc créé un événement sur Facebook^[1] afin de préparer notre sortie en groupe.

Le tempo était parfait puisque, de surcroît, c'était la semaine du cycle de maritimisation de l'École de Guerre en partenariat avec le Centre d'études stratégiques de la *Marine* (CESM).



De gauche à droite : Mathieu Kassovitz, François Civil et Omar Sy.

Fiche technique

- Titre : *Le Chant du loup*.
- Synopsis : Chanteraide est l'une des « oreilles d'or » de la marine nationale, les spécialistes de la guerre acoustique. Son rôle à bord des sous-marins est essentiel, pourtant, il commet une erreur qui a bien failli coûter la vie à son équipage. En cherchant à réparer son erreur, il se retrouvera pris dans un conflit majeur dont il pourrait bien être la solution et le dernier espoir...
- Genre : drame.
- Date de sortie : 20 février 2019.
- Durée : 115 mn
- Réalisation et scénario : Antonin Baudry
- Distribution : François Civil (premier maître Chanteraide, l'opérateur sonar et « oreille d'or »), Omar Sy (capitaine de frégate D'Orsi, commandant en second puis commandant du sous-marin nucléaire d'attaque *Le Titane*), Mathieu Kassovitz (amiral commandant de la force océanique stratégique (ALFOST)), Reda Kateb (capitaine de vaisseau Grandchamp, commandant du sous-marin nucléaire d'attaque *Le Titane*, puis du sous-marin nucléaire lanceur d'engins *L'Effroyable*), Paula Beer (Diane/Prairie, la petite-amie de Chanteraide), Étienne Guillou-Kervern (maître de central), Damien Bonnard (officier de navigation du SNLE *L'Effroyable*), Jean-Yves Berteloot (chef du Centre d'interprétation et de reconnaissance acoustique (CIRA)), Alexis Michalik (commandant en second du sous-marin nucléaire lanceur d'engins *L'Effroyable*).

[par la Rédaction d'A&D]

Le son du sonar

Le titre du film – *Le Chant du loup* – signifie dans le jargon des sous-marinières, le son émis par un sonar à immersion, ou dit « trempé », treuillé par un hélicoptère afin de repérer la position d'un sous-marin.

[par la Rédaction d'A&D]

« L'OREILLE D'OR »

À propos du film d'Antonin Baudry donc, l'ambiance sous-marine est concrètement bien respectée avec la promiscuité des lieux et bien sûr « l'oreille d'or », interprété par François Civil, qui est au centre du film pour notamment les écoutes sous-marines.

L'intrigue est pas mal non plus, et comme il fallait trouver un ennemi... le choix du film s'est porté sur des terroristes russes qui ont saisi illégalement un ancien sous-marin déclassé, le *Timour III*.

Mais ne comptez pas sur moi pour vous raconter le film, je préfère vous laisser aller le voir.

On notera quelques erreurs, notamment lorsque les médias retransmettent la déclaration du président de la République qui annonce qu'il va lancer un sous-marin nucléaire lanceur d'engins (SNLE)... alors que celui-ci est déjà en réalité en mer ! ■



[1] <https://m.facebook.com/UNORjeunes>



L'UNOR-Jeunes rend visite aux hommes de *Sentinelle*

En janvier dernier, des membres de l'UNOR-Jeunes ont visité le centre de l'opération *Sentinelle* Paris. Ils y ont rencontré les légionnaires de la 13^e DBLE.

Dimanche 27 janvier, le chef de corps de la 13^e Demi-brigade de Légion étrangère (DBLE), commandant le groupement Centre de l'opération *Sentinelle* Paris, a reçu une délégation d'une vingtaine de membres de l'UNOR-Jeunes au Fort Neuf de Vincennes.

Cette délégation était accompagnée de membres de la famille Magrin dit Monclar, dont est issu le premier chef de corps de la 13^e DBLE, le colonel Raoul Magrin-Vernerey dit Monclar.

À LA DÉCOUVERTE DES NOUVEAUX MATÉRIELS

Après une présentation générale du cadre d'action de la force *Sentinelle*, un groupe de légionnaires déployés depuis maintenant deux mois ont présenté leur équipement. Ils ont échangé avec les officiers de réserve



Un groupe *Sentinelle* de la 13^e DBLE nous a permis d'essayer leurs équipements utilisés lors des patrouilles.



Autour du chef de corps de la 13^e DBLE, la délégation de l'UNOR-Jeunes accompagnée de membres de la famille du colonel Raoul Magrin-Vernerey dit Monclar.

présents sur les réalités quotidiennes de la mission.

Ces derniers ont notamment pu manipuler les derniers équipements mis à disposition de la force comme le système de communication Auxylium, le fusil d'assaut HK 416 ou encore la nouvelle structure modulaire balistique (SMB) équipant l'ensemble des légionnaires.

Le chef du bureau opérations-instruction du régiment a également présenté le fonctionnement du centre opérations ainsi que ses différentes composantes. Il a souligné les conditions spécifiques à la réalisation de la mission *Sentinelle* à Paris, ainsi

que l'importance de la coordination avec les forces de sécurité intérieure, notamment en cas de manifestations.

UN MOMENT D'ÉCHANGES ET DE CONVIVIALITÉ

La journée s'est terminée par un moment de convivialité au club de la 5^e compagnie de la 13^e DBLE. Les participants de l'UNOR ont pu continuer à échanger avec les cadres et légionnaires engagés sur la mission. L'UNOR remercie chaleureusement la 13^e DBLE pour son accueil et sa disponibilité à l'occasion de cette visite riche en enseignements et qui restera dans la mémoire des participants. ■



L'ASUNOR s'engage aux côtés de ceux qui s'engagent

L'Action sociale de l'Union nationale des officiers de réserve (ASUNOR) attire l'attention des présidents d'AOR et de leur adhérents sur l'assistance qu'elle peut apporter.

Le titre de cet article – « *l'ASUNOR s'engage...* » – volontairement évocateur, a pour effet de sensibiliser les présidents des AOR sur l'assistance que nous pouvons apporter aux adhérents de leur association, victimes des vicissitudes que nous réserve parfois notre « vie moderne ».

Les appartements niçois

L'année 2018 a connu un changement de gestion des biens immobiliers de l'ASUNOR à Nice (06), rendu nécessaire par la trop faible fréquentation par nos officiers de réserve, de nos appartements proposés en location saisonnière. Nos logements niçois sont à présent loués par baux annuels. L'objectif de cette nouvelle formule est de nous assurer des revenus réguliers.



Le lieutenant-colonel
(H) Yves Thoor, président de l'ASUNOR.

Les présidents d'AOR sont des interlocuteurs tout désignés pour constituer – et nous communiquer – les dossiers à étudier. Il m'a semblé utile de rappeler à tous les présidents d'AOR le rôle assigné

à l'ASUNOR, tel qu'il est défini par l'article 1 de nos statuts : « *Venir en aide aux officiers de réserve, honoraires, en retraite ou sous ESR.* »

C'est sous leur responsabilité, que ces dossiers feront l'objet de toute notre attention avec, bien évidemment, une totale confidentialité.

En cas d'urgence absolue, il est possible de contacter le président de l'ASUNOR, via le siège de l'UNOR à Paris, au 01 43 47 40 16.

PARTENARIAT AVEC L'IGESA

Rappelons aussi que l'UNOR a signé un partenariat avec l'Institut de gestion sociale des armées (IGESA) en 1978.

Cet établissement propose des chambres et séjours de vacances aux cadres de réserve (officiers et sous-officiers) à des conditions tarifaires très intéressantes. Sachez en profiter... ■

Interactivité

avec votre revue



Lorsque vous apercevez ce symbole dans l'une des pages de la revue, rendez-vous sur notre site Internet : **des documents, des informations et des photos complètent les articles publiés.**



<http://www.unor-reserves.fr>



Menu [Revue Armée & Défense]
puis [Découvrir notre revue]
et [Les + de ce numéro]





[Exposition]

Par le lieutenant-colonel (R) Michel Roucaud - Vice-président de l'ANORGEND*

De la conscription au parcours citoyen

L'exposition « *Le Service national, deux siècles d'histoire française* » dont l'ANORGEND est partenaire, se tient jusqu'au 1^{er} juin 2019 à Vincennes.

Née en 1798 avec la loi Jourdan-Délbrel, la conscription a évolué avec les pratiques de la guerre et les évolutions de la société française. Elle a concerné des générations de Français, avec des conséquences institutionnelles, sociales et humaines.

C'est à travers ces trois domaines que cette exposition invite les plus jeunes et leurs aînés à retourner aux racines de la Journée défense et citoyenneté (JDC) que nous connaissons aujourd'hui, et qui restituent deux siècles d'une histoire française à travers celle de ses conscrits.

Cette exposition permet de relire le présent à la lumière d'un passé restitué par les documents et objets conservés par le ministère des Armées.

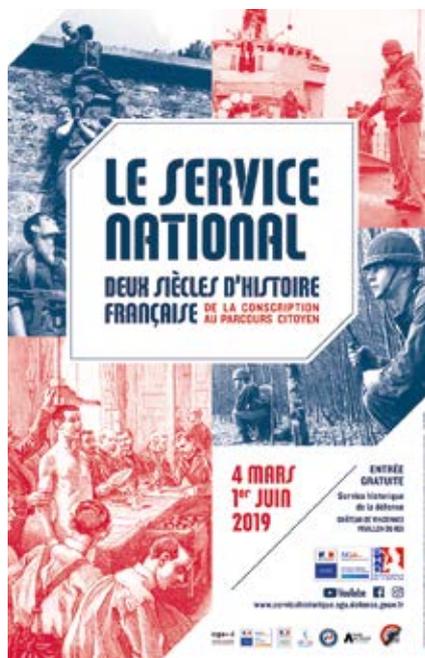
Il s'agit cette fois d'illustrer la longue histoire du service national.

LE CREUSET DE LA NATION

Devoir de l'homme et du citoyen dans les démocraties anciennes, la conscription apparaît en France sous la Révolution, pour se généraliser peu à peu au long du XIX^e siècle, au gré des nécessités militaires qu'imposent la guerre industrielle et l'évolution de l'armement.

Le XX^e siècle sera celui des grandes mobilisations de 1914 et 1939, avant que la guerre froide, les guerres de décolonisation et l'avènement de la dissuasion nucléaire ne fassent évoluer les formes de la guerre comme celles du service, qui de militaire devient national.

Creuset de la Nation, parcours de



Affiche de l'exposition « *Le Service national, deux siècles d'histoire française* » qui se tient jusqu'au 1^{er} juin 2019 au château de Vincennes.

citoyenneté, lieu de formation et d'initiation, mais aussi objet de résistances, le service national est riche de deux siècles d'une histoire qui a marqué des générations de Français et de Françaises, et constitue encore de nos jours l'un des modes du « vivre ensemble ».

C'est à la découverte de cette histoire que cette exposition vous invite aujourd'hui. Elle sera aussi l'occasion de découvrir la richesse des collections du Service historique de la défense (SHD) comme des nombreuses institu-

tions qui nous ont prêté leur concours, auxquels s'ajoutent les prêts issus de nombreuses collections particulières. Preuve, s'il en était encore besoin, de l'universalité et de la force du service national dans les mémoires.

EN PARTENARIAT AVEC L'ÉDUCATION NATIONALE

Cette exposition a été conçue par le SHD, en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, la Direction du service national et de la jeunesse du ministère des Armées (DSNJ), l'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (ECPAD), le Musée de l'Armée, le Musée du Service de santé des armées et la Fédération nationale des réservistes opérationnels et citoyens de la gendarmerie nationale (ANORGEND), et avec le soutien de la Direction des patri-moines, de la mémoire et des archives (DPMA). ■



Fiche pratique

- Adresse : Service historique de la Défense, Château de Vincennes, avenue de Paris, 94306 Vincennes. Pavillon du roi, 1^{er} étage, salles d'exposition.
- Métro : station « Château de Vincennes ».
- Dates : jusqu'au 1^{er} juin 2019.
- Ouvert le lundi de 13h00 à 17h00, du mardi au jeudi de 9h00 à 17h00, le vendredi de 9h00 à 16h00, le samedi de 9h30 à 15h00. Fermé le dimanche et les jours fériés.
- Entrée gratuite.

* Le LCL (R) Roucaud est chargé d'études documentaires principal au Service historique de la Défense et commissaire scientifique de l'exposition « *Le Service national, deux siècles d'histoire française* ».

VOUS ÊTES RÉSERVISTE OPÉRATIONNEL, CITOYEN OU HONORAIRE

REJOIGNEZ-NOUS

**NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS AIDER, VOUS CONSEILLER
ET VOUS FAIRE RENCONTRER D'AUTRES RÉSERVISTES**



**L'UNION NATIONALE DES OFFICIERS DE RÉSERVE
ET DES ORGANISATIONS DE RÉSERVISTES**

**Tél. 01 43 47 40 16 - unor.dg@orange.fr
<http://www.unor-reserves.fr>**



[Le mot du premier vice-président]

Par le colonel (R) Philippe Montalbot - Premier vice-président et président national des organisations territoriales interarmées et le lieutenant-colonel (R) Didier Mabire - Adjoint au 1^{er} vice-président

Mes chers camarades,



© Denys Chappey



© DR

Notre institution utilise le seul moyen de convaincre : l'exemple. C'est efficace. Dans le même esprit, nos associations en sont le prolongement actif vers la société civile. « *L'avenir d'un enfant est l'œuvre de sa mère* » rappelait Napoléon. La mère-patrie sent justement qu'il est grand temps d'œuvrer, et ce devra être un effort général auquel nous aurons sans aucun doute à participer.

Le service national universel qui se met en place se veut facteur de cohésion, de reconnaissance d'une appartenance commune ; d'acquisition et de mise en œuvre des valeurs de la République, en quelques semaines et en plusieurs étapes.

Un bon nombre de nos associations œuvrent déjà remarquablement au profit de la jeunesse en organisant des raids pour les collégiens ou les lycéens des départe-

ments, des compétitions et bien d'autres activités de sensibilisation au profit de la défense. Leur expertise sera précieuse. Les départements pilotes désignés travaillent au montage pour un nombre limité de volontaires.

Bien sûr, on peut considérer que l'effort demandé est faible par rapport au service national, mais la nation sera déjà gagnante de cet échange réciproque.

500 ans après sa mort, les conseils de Léonard de Vinci sont plus que jamais pertinents : « *Savoir écouter c'est posséder outre la sien le cerveau des autres* ».

C'est certainement ce que viennent chercher nos plus jeunes camarades, de façon volontaire et spontanée, dans les réserves opérationnelles. Une large partie de notre jeunesse est déterminée à donner de son temps et de son énergie pour la défense du pays. Si les « Anciens » ont su transmettre le flambeau, il reste à susciter des vocations. Cependant, nous ne les trouvons malheureusement que trop peu au sein de nos associations d'officiers de réserve (AOR) ; c'est ce que l'on observe de l'état des lieux des AOR réalisés à la demande du président national.

De nombreux présidents de région ont pu faire connaître leurs attentes et les activités prévisionnelles des AOR. À ce jour, ce tour de France n'est pas fini et il va être poursuivi. Que soient vivement remerciés les présidents interrogés pour le temps accordé à cette cartographie.

Le nombre des activités proposées varie selon les AOR, mais toutes ont la même préoccupation : le recrutement !

Depuis la suspension de la conscription, ce type de vivier naturel de la réserve s'est tari. Quant à nos camarades anciens d'active, ils préfèrent adhérer à des associations régimentaires, d'arme, d'anciens d'OPEX, de la LH ou de l'ONM !

Nos AOR sont donc bien souvent vieillissantes. Pour plusieurs d'entre elles, leur président est en poste depuis de nombreuses années et voudrait trouver des jeunes pour le seconder puis prendre le

poste. De ce fait, certains présidents régionaux ont du mal à conserver des contacts réguliers avec les AOR territoriales.

En résumé, les AOR font face au défi qui les motive et les active sans cesse : maintenir la fidélité de leurs adhérents, tout en sachant se renouveler en accueillant les plus jeunes. Ce recrutement est l'affaire de tous. C'est le point commun de toutes nos associations, qu'elles soient situées dans des déserts militaires ou non.

Les associations territoriales représentent la charnière entre le monde civil et militaire en contribuant grandement à promouvoir le lien armées-nation et en participant au devoir de mémoire. C'est pour cela qu'il faut continuer à se battre pour assurer la relève au sein de nos AOR !

Des pistes favorisant le recrutement existent pourtant : les liens qui peuvent être créés avec les DMD qui jouent un rôle majeur dans le lien armées-nation. Ils sont pour nous des facilitateurs dans différents domaines, et notamment celui de transmettre les coordonnées de nos AOR aux nouveaux réservistes opérationnels ou citoyens, et par l'intermédiaire des Correspondants Défense qu'ils encadrent et qui eux, ont connaissance des réservistes de leur commune.

En conclusion, ne perdons pas espoir ; allons chercher par tous moyens nos anciens d'active, nos réservistes opérationnels et citoyens, et nos jeunes. Continuons à prendre part au recrutement : la secrétaire générale de la Garde nationale et du Conseil supérieur de la réserve militaire, la déléguée interarmées aux réserves, les délégués aux réserves en général, et toutes nos hiérarchies ont besoin de nous. En effet, nous avons actuellement à compléter les effectifs de nos camarades d'active fortement sollicités et engagés.

La réserve a donc montré toute son utilité et démontré ses capacités : au sein de certaines instances : l'on entend même parler de « réserve professionnelle ». Ainsi, nous devons être tous unis – terre, air, mer, services, gendarmerie, police et réservistes citoyens – dans l'esprit qui nous anime tous, pour notre patrie, notre drapeau. ■



[Épreuve sportive]

Par le lieutenant-colonel (H) Ange Bueno – Président de AOCRV d'Épinal

Une belle édition du biathlon Jean Humbert

La 25^e édition du biathlon organisée par l'Association des officiers et cadres de réserve des Vosges (AOCRV) s'est déroulée le 20 janvier au domaine du Larcenaire.

Cette année la compétition était honorée de voir revenir un membre historique de l'épreuve en la personne de Michel Humbert, frère du défunt créateur de ce biathlon Jean Humbert, et dont notre biathlon porte désormais le nom.

La compétition a rassemblé 61 concurrents de divers horizons : des amateurs et des sportifs locaux, des gendarmes, des militaires. Malheureusement, les événements en région parisienne ont empêché les membres habituels de la Croix Rouge d'y participer.

Ce rendez-vous festif et sportif était patronné par le président de l'AOCRV d'Épinal le LCL (H) Ange Bueno, sous la responsabilité de son adjoint délégué le LCL (H) Jean-Luc Colnet assisté de nombreux réservistes.

L'épreuve doit aussi beaucoup de son succès grâce à l'assistance technique et gracieuse de la mairie de Bussang,



Les lauréats, les organisateurs et les autorités rassemblés.

dont le maire Monsieur Alain Vinel, a honoré de sa présence la remise des prix et le repas. Les autorités militaires des Vosges étaient représentées par le DMD adjoint d'Épinal, le LCL Demange.

BONNE NEIGE ET MÉTÉO IDÉALE

Après la montée au chalet, bonne base d'entraînement, les concurrents ont pris le départ à 9 h00 sur les pistes du col de Rochelotte pour un parcours à skis de fonds de près de 5 km avec un tir en position couché au premier tour, et pour ceux qui concouraient en deux tours un second tir en position debout. Les conditions d'enneigement étaient très bonne et la météo idéale.

Aux alentours de 12h30, tous les concurrents étaient réunis dans la salle de conférence du centre Azureva pour la remise des trophées et des médailles commémoratives par les autorités, sans oublier de récompenser

aussi les huit plus jeunes engagés. Un repas convivial a ensuite été pris sur place et dans la bonne humeur. Tous les participants ont déclaré avoir apprécié l'ensemble de cette journée, et ont regagné leur domicile dans l'après-midi en promettant de revenir pour la prochaine édition qui se déroulera fin janvier 2020.

Le palmarès

- Classement par équipe de trois personnes en deux tours : Peloton de gendarmerie de montagne de Xonrupt (CNE Martinez, ADJ Didier, ADJ Darquy).
- Classement par équipe en un tour : équipe MMF (Marie-Aline Gérard, Fabienne Boffy, Maxence Forêt).
- Classement individuel en deux tours : ADJ Mickael Darquy.
- Classement individuel en un tour : Marie-Aline Gérard.
- Classement enfant : Luka.



Les concurrents sur la pas de tir.



[Spatial]

Par Daniel Petitjean - Président de l'UNOR délégation Madrid

Visite du Centre satellitaire

Une délégation de réservistes et de membres de l'Ordre national du Mérite, résidant en Espagne, a visité le Centre satellitaire européen, près de Madrid.

La visite du Centre satellitaire européen (CSE) a été organisée conjointement par l'association nationale des membres de l'Ordre national du Mérite français en Espagne (ANMONMFE) et l'UNOR-délégation de Madrid.

Ce centre, unique en Europe, est situé sur la base aérienne de Torrejón de Ardoz, à 25 km de Madrid. Nous y fûmes reçus par son directeur, le général de division aérienne Pascal Legai, également membre de notre association, et son adjoint pour la coordination Monsieur Ben Engelen.

NOUS PROTÉGER DES MENACES

Le CSE est placé sous le patronat du Haut comité de politique et sécurité de l'UE, et sous l'autorité directe de la responsable de la politique extérieure européenne, Mme Federica Mogherini.

Il a été créé pour protéger des menaces sur la sécurité : prolifération d'armes, conflits régionaux, terrorisme, et crime organisé. Cet organisme civil – même s'il prête des services au domaine militaire – apporte son soutien à l'UE^[1] sur les plans opérationnel, politique et diplomatique. Il déploie aussi ce soutien à certains pays tiers et autres organisations internationales dans la surveillance de l'espace (objets satellitaires), tout en apportant une formation dans les domaines de l'imagerie satellitaire et de la détection/évaluation d'informations.

[1] 28 pays membres jusqu'en juin 2016, et 27 encore soumis à un avenir indéfini en raison du Brexit dont les retombées sont aujourd'hui inconnues au vu du poids de la Grande-Bretagne dans cette organisation.



Echange de cadeaux entre le général Pascal Legai et Daniel Petitjean dans la grande salle de réception du CSE.

ANALYSE ET ÉVALUATIONS

Ses principales missions comprennent l'exploitation et l'analyse des imageries et informations géospatiales, transmises sous forme de rapports très précis sur la situation d'objets satellitaires ou d'installations terrestres, pour les domaines de renseignement/sécurité/défense.

Le Centre a sa propre capacité autonome d'analyse et d'évaluation dans des domaines tels que les télécommunications, la navigation, l'observation

de la terre, la détection de missiles, l'interception de signaux, la détection d'objets dans l'espace et leur chute éventuelle sur la terre, les mouvements migratoires, le terrorisme, la piraterie, les tremblements de terre ou autres catastrophes naturelles, etc. Le CSE collabore avec des institutions spécialisées dans le domaine spatial, telles l'Agence de défense européenne, la Commission européenne, l'Agence spatiale européenne et d'autres institutions et organisations internationales. ■

Rencontre avec le lieutenant-colonel (H) Bernard Brard

Rencontrer notre camarade Bernard Brard, c'est partager ses souvenirs... Une vie riche en rebondissements, des moments de joies et de peines, une longue carrière militaire remplies d'expériences humaines, et puis des convictions fortes, une personnalité attachante.

Laissons le lieutenant-colonel (H) Bernard Brard nous parler de lui et de son long parcours au service des valeurs qui l'animent et d'une haute image de sa France : *« je suis né le 15 décembre 1935 à Nancy ; mon père était pilote dans l'armée de l'air à Aix-en-Provence. En septembre 1939, il a été blessé et son équipage tué. Il a été fait prisonnier et a été libéré en 1941 ».*

Bernard est donc tombé dans la marmite dès son plus jeune âge mais encore trop jeune pour songer à un engagement. C'était le temps d'une certaine insouciance et des « petites » bêtises comme l'avoue l'intéressé : le vol d'un camembert à Evreux !



Le lieutenant-colonel (H) Bernard Brard procédant au ravivage de la Flamme du Soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe.

AU 4^e BCCP À DAKAR

Par la suite, la famille est regroupée à Nice puis c'est le départ pour l'Afrique du Nord, tout d'abord à Oran puis *« l'escadrille de mon père regroupée à Salon a été affectée à Rabah ».* Engagé volontaire par devancement d'appel (EVDA) au 4^e bataillon colonial de commandos parachutistes (BCCP) à Dakar le 31 juillet 1954, il nous donne son état d'esprit avant de franchir le pas : *« je voulais être dans le coup, être acteur et surtout ne pas subir. Je suis parti un beau matin sans prévenir, sans dire où j'allais »* après une rencontre avec le lieutenant Lebeurrier, dit Gildas. Le BCCP m'a ouvert ses portes à la 1^{re} compagnie, 1^{re} section.

« De cette époque, j'ai appris qu'il n'y a pas de fraternité sans confiance. « Je suis passé là où je pouvais passer, j'ai fait de mon mieux ! »

« DONNER L'EXEMPLE »

Bernard se marie à Dakar. Libéré du service actif le 18 janvier 1956 avec le grade de caporal-chef, il poursuit sa formation militaire lui permettant d'obtenir le *certificat* inter-armes CIA le 30 mai 1957 et le brevet arme 1 (BA1) le 30 mai 1958. Il est nommé sergent le 6 juin 1957.

Après son retour en France en 1960, il va successivement être affecté en Mauritanie, en Casamance, en Guinée britannique ; il fait un stage précolonial. Bernard est alors géomètre dans une entreprise de travaux publics et de ponts et chaussées.

De son parcours de sous-officier, il en garde de manière tout à fait présente l'idée force de son engagement : *« j'avais la possibilité de donner l'exemple, d'être devant. Pour moi, le chef ne dit pas « allez-y » mais « suivez-moi ».*



Le lieutenant-colonel (H) Bernard Brard aux côtés de Mme Simone Veil et du général de corps d'armée Bruno Dary, alors gouverneur militaire de Paris. Flamme du Soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe.

© DR

Toute sa vie, Bernard Brard a été fidèle à cet engagement. Il est devenu un passeur : transmettre ses expériences, ses connaissances et ses valeurs. « *Mon père était un homme modéré ; moi un fonceur. Je le suis resté* ».

PRÉSIDENT DE L'ANOH

« *J'ai été instructeur pour les préparations militaires parachutistes (PM Para) à Versailles ; et j'ai plus de 500 sauts à mon actif, se souvient Bernard. J'ai été affecté au 54^e RIMa, à la défense de points sensibles. C'était un régiment de réserve non divisionné, jusqu'au grade de commandant.* »

Puis Bernard Brard intègre l'ANOH, l'Association nationale des officiers honoraires, après avoir rencontré le capitaine Jouy celui-ci ayant repris la présidence de l'association le 24 novembre 1991. « *On m'a confié la région Occitanie avant de prendre de nouvelles responsabilités dans l'ANOH.* »

Le lieutenant-colonel (H) Bernard Brard a été nommé administrateur de l'ANOH le 18 décembre 1998 ; il en devient vice-président le 2 décembre 1999 et enfin président le 29 novembre 2011.

Affecté en parallèle à la préfecture du Gard comme correspondant Défense, « *j'imaginai qu'en me rapprochant des DMD, compte tenu de mes connaissances du département, du secteur civil et du milieu militaire, être plus utile que ce qu'en pratique il a été possible de faire.* » Bernard Brard intégra l'état-major départemental de la protection civile du Gard dans le sous-secteur nucléaire.

À LA RECHERCHE D'UN GUIDE

Lorsqu'on lui demande de parler de ses regrets, Bernard confie : « *j'ai vu les rangs vieillir et s'éclaircir ; peu de personnes frappent à la porte de nos associations.* »

Quant à l'évolution de l'esprit de Défense, Bernard reste dubitatif un instant puis répond : « *restons prêts, mais ce qui nous manque aujourd'hui, ce sont des guides, des leaders ; une*

direction claire pour pouvoir continuer le sillon que nous avons suivi pour le service et la grandeur de la France ».

Fils unique, veuf de son premier mariage, Bernard a une fille et un fils ayant obtenu la Médaille militaire au service de la marine nationale.

Remarié avec Yvonne, « *une femme dynamique, présente et volontaire* », le lieutenant-colonel (H) a été fait chevalier de la Légion d'honneur en 2006 et commandeur de l'Ordre national du Mérite en 1998.

L'UNOR salue ses engagements au service de la France. ■

Annnonce publiée dans le journal La Gazette du Palais du 31 janvier 2018

« *Les conseils d'administration de l'ANOH et de l'UNOR ont constaté la convergence des buts associatifs respectifs, notamment par le développement d'une action sociale et de bienfaisance et de l'intérêt supérieur qu'il y avait à les rapprocher en organisant leur fusion. Celle-ci interviendra par la fusion de l'ANOH au sein de l'UNOR, la première se trouvant absorbée.*

Les CA de l'ANOH et de l'UNOR ont décidé que la présente fusion-absorption sera réalisée par la dévolution de la totalité des actifs appartenant à l'ANOH à l'UNOR et par la reprise de son passif éventuel. (...)

En contrepartie des apports effectués par l'ANOH, l'UNOR s'engage à assurer dans le respect des traditions la garde du drapeau de l'ANOH, ainsi que celle de ses archives.

L'UNOR accorde aux membres de l'ANOH le statut de membre d'Honneur de l'UNOR. (...) »

Fait à Paris, le 10 janvier 2018.

Signé :

**pour l'UNOR par le LCL (R) Philippe Ribatto
pour l'ANOH par le LCL (H) Bernard Brard**

1939 : que disaient les sondages de l'époque ?

La série Ifop Collectors présente les résultats d'anciennes enquêtes d'opinion, devenues aujourd'hui des témoignages précieux. Voici quelle était l'opinion des Français à la veille de l'entrée en guerre.

Septembre 1938 : la menace d'une guerre d'ampleur n'a jamais été aussi forte. Édouard Daladier pour la France, Neville Chamberlain pour le Royaume-Uni et Benito Mussolini pour l'Italie, rencontrent Adolf Hitler à Munich lors d'une conférence fin septembre. L'accord signé par les quatre pays autorise l'Allemagne à annexer les régions tchécoslovaques peuplées d'Allemands – les Sudètes –, scellant ainsi la fin de la Tchécoslovaquie que la France s'était pourtant engagée à soutenir à cas d'attaque.

« Les accords de Munich viennent apporter une détente, au moins apparente, peut-on lire dans *Ifop Collectors* n° 21^[1]. Mais ils déclenchent en France une grave crise de conscience ».

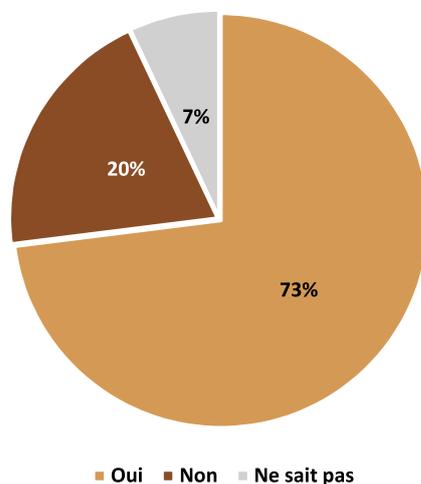
LES ACCORDS DE MUNICH

« L'accord signé entre les quatre grandes puissances européennes, bien qu'il écarte le grave péril de guerre qui planait sur l'Europe, ne réalise pas l'unanimité de l'opinion française. De graves polémiques s'engagent entre les partis et dans la presse. Il est à ce moment difficile de dire si la France dans son ensemble est, ou non, satisfaite de cet accord. »

Néanmoins, l'enquête entreprise par Ifop en octobre 1938, immédiatement après le retour en France de

M. Daladier, montra que « 57% de la population française approuvaient les accords de Munich, alors que 37% les estimaient néfastes. La France éprouvait alors un sentiment d'horreur à l'égard d'une guerre possible. »

« Mais le coup de force accompli étant accepté, ce renoncement s'accompagnait de fortes résolutions pour l'avenir, » précise encore *Ifop Collectors* n° 21 : « Pensez-vous que la France et l'Angleterre doivent désormais résister à toute nouvelle exigence de Hitler ? »... 70% des Français répondirent « Oui ».



Question du sondage Ifop d'octobre 1938 : « Pensez-vous qu'une guerre générale entraînerait la destruction de la civilisation ? »

L'ÉVOLUTION DE L'OPINION

« De septembre 1938 à mars 1939, indique *Ifop Collectors* n° 21, aucune crise internationale grave, hors les réclama-tions coloniales de l'Italie, n'a troublé l'opinion française. Cette accalmie a provoqué d'abord un certain optimisme des esprits. »

En référence à un conflit possible avec l'Italie au sujet des possessions coloniales, 57% des Français pensaient, en février 1939, que la guerre n'aurait pas lieu (21% d'abstentions) en répondant à la question : « Pensez-vous que sans faire la guerre, nous terminerons cette année 1939, sans avoir cédé aucune de nos possessions coloniales ? »

À cette même date, 79% des personnes jugeaient néanmoins que « le souci le plus urgent du Gouvernement doit être de renforcer notre puissance militaire. »

L'ENQUÊTE D'AVRIL 1939

Une nouvelle enquête effectuée en avril 1939, indiqua que « 77% du public estimaient l'annexion de la Bohême, de la Moravie, et de l'Albanie « dangereuses pour la France ». »

Pour *Ifop Collectors* n° 21, « si l'on rapproche ces résultats de ceux qui ont été obtenus au lendemain de Munich (57% d'approbations), on jugera que le fait nouveau révélé par cette enquête d'avril, est la défiance, peut-être clairvoyante, des

[1] *Ifop Collectors* n° 21 (août 2013) est disponible sur le site Internet www.ifop.com

Français devant tout accroissement de la puissance de l'axe Rome-Berlin. »

périls qui menacent la Paix, mais ne la croit pas inévitablement compromise», affirme Ifop Collectors n° 21.

UNE ULTIME ENQUÊTE EN JUIN-JUILLET 1939

L'Ifop sonde à nouveau les Français en juin-juillet 1939 sur les risques « d'être entraînés dans une guerre en cette fin d'année ». Deux questions revenaient à demander « si nous aurons la guerre en 1939 », d'une part, et « s'il restera des chances de guerre au mois d'octobre » d'autre part.

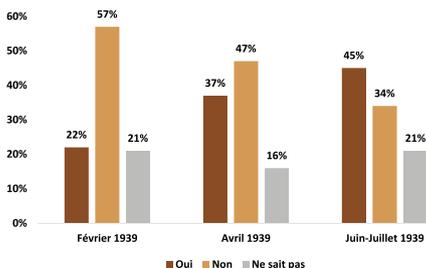
Pour Ifop Collectors n° 21, les « résultats appellent un certain nombre de commentaires. (...) Une première signification de ces réponses est évidente : le public français voit en majorité que nous n'échapperons pas à la guerre en 1939. Toutes les catégories étudiées croient en majorité à la guerre. » Les fonctionnaires représentent la catégorie la plus importante et les « habitants des campagnes ceux qui y croient le moins ». Enfin, plus on est jeune, plus on croit qu'une guerre aura lieu. « Suivant toutes les apparences, l'opinion publique française considère que la situation internationale n'a pas cessé de s'aggraver pendant les six premiers mois de cette année 1939. »

Le premier institut de sondage

En 1938, l'universitaire normalien et agrégé de philosophie Jean Stœtzl, crée le premier institut de sondages en France : l'Ifop ou Institut français d'opinion publique. Depuis, l'Ifop a été le témoin des grands rendez-vous et bouleversements de l'Histoire. Dans le cadre de sa publication *Ifop Collectors*, l'Institut français d'opinion publique invite régulièrement à remonter le temps avec les enquêtes et les analyses à chaque moment important de l'histoire de notre pays.

« Pensez-vous que si l'Allemagne tente de s'emparer de la ville libre de Dantzig, nous devons l'en empêcher, au besoin par la force ? », demande le sondage Ifop : 76% des Français y sont favorables contre 17% qui s'y refusent et 7% qui ne se prononcent pas. Après octobre 1938 et les accords de Munich suite auxquels 70% des Français estimaient qu'il fallait résister à toute nouvelle exigence d'Hitler ; après avril 1939 suite à

© Source Ifop Collectors n° 21



Les enquêtes successives de l'Ifop en 1939 évaluent le pronostic des Français concernant le déclenchement d'une guerre en 1939.

Selon Ifop Collectors n° 21, le classement des réponses d'après la profession indique 85% de « Oui » chez les fonctionnaires, 81% chez les commerçants et 78% chez les personnes exerçant une profession industrielle. « La proportion des abstentions chez les habitants des campagnes se monte à 16%. » Le classement par catégories d'âge témoigne d'une indifférence à la question chez les jeunes de moins de 30 ans (moins de 2%) et près de 10% chez les plus de 60 ans. « En conclusion, l'opinion publique ne se dissimule pas la gravité des



Affiche du Gouvernement français ordonnant la mobilisation générale, fixée au 2 septembre 1939 à minuit.

	20 ans	30 ans	40 ans	50 ans	60 ans	Paysans	Ouvriers	Commerçants	Fonctionnaires
Oui	50	44	47	42	41	41	45	43	50
Non	32	35	33	40	32	36	35	37	30
Abstention	18	21	20	18	27	23	20	20	20

L'enquête effectuée en juin-juillet 1939 par l'Ifop concernant le risque prochain d'entrée en guerre, permet de classer les réponses des Français par âges et catégories professionnelles.

LA QUESTION DE DANTZIG

À l'été 1939, les projets d'Adolf Hitler sont désormais connus. « En première ligne de l'actualité internationale », rappelle Ifop Collectors n° 21, se pose maintenant l'occupation par les Allemands de la ville libre de Dantzig (Pologne)^[2], pays avec lequel la France a un accord réciproque de protection garantissant son intégrité.

l'annexion de la Bohême-Moravie et 77% des Français qui pensaient que cela constituait un danger pour la France, l'opinion du pays affirme plus que jamais sa forte résistance à l'axe Berlin-Rome à quelques semaines de l'entrée en guerre de la France (et de son empire), le 3 septembre 1939.



[2] Cité-État sous la protection de la Société des Nations de 1919 à 1939.

Lu pour vous [**Notre sélection**]

Par le colonel (H) Alain J. Roux

JONQUILLE Afghanistan, 2012

Auteur : Jean Michelin
Éditions Gallimard - 21 €



PRIX DE L'UNOR 2018

Un monde à part. Ils s'appellent Mathieu, Greg, Aïssa, David, Jean-Jacques... Jean Michelin est leur capitaine, leur compagnie s'appelle Jonquille. Nous sommes en Afghanistan, à l'été 2012, alors qu'à la mission de lutte contre les talibans se mêlent déjà les préparatifs du rapatriement annoncé par la France.

Comment raconter la guerre à ceux qui ne la voient que de loin ? Comment parler des hommes et des femmes, de ce qu'ils sont, de ce qu'ils vécurent ? Jean Michelin a choisi de dire leur histoire, portrait après portrait, souvenir après souvenir, sans grand spectacle, à hauteur d'homme.

La mort est au rendez-vous, c'est un air que l'on respire. Tout, ici, est vu à travers le prisme d'un quotidien où les urgences du moment ne cessent de croiser l'attente, les liens familiaux, la fraternité, cette part intime qui ne disparaît jamais.

Du récit haletant des opérations de terrain aux confidences paisibles du soir et à l'angoisse du lendemain : tel est l'univers dont Jean Michelin nous ouvre les portes, avec une pudeur et une

franchise qui touchent en profondeur. L'exercice du commandement est aussi une leçon de solitude.

[par la Rédaction]

Les livres concernant les Français en Afghanistan sont nombreux et variés. Celui-ci s'ajoute à de nombreux précédents. Intitulé « récit », il est écrit par un capitaine commandant une compagnie de Chasseurs, qui raconte de façon chronologique sa mission, avant la fin de l'engagement des troupes françaises.

Chacun des petits chapitres décrit une anecdote et le comportement d'un des éléments de la compagnie. L'événement important, une embuscade de talibans causant la mort d'un homme et les blessures graves de plusieurs autres, avec des suites psychiques pour tous, est détaillé. Le reste de la mission, après cette embuscade, est également bien raconté. Le lecteur sera surpris par le peu de contacts avec les Afghans, tant militaires que civils.

Cet ouvrage a un intérêt : la description par l'auteur de son comportement dans sa fonction de chef sur le terrain, avec des risques mortels pour tous, et des contraintes nombreuses.

Cet ouvrage ajoute des images à la vie des soldats français dans un pays difficile et lointain.

[par Alain Roux]

LES VAINQUEURS

Comment la France a gagné la Grande Guerre

Auteur : Michel Goya
Éditions Tallandier - 21,50 €

Michel Goya est un des principaux spécialistes de l'histoire de la Grande Guerre et de son renouveau. Il achève ici la description des opérations militaires menées par les Français en 1918.

Alors que la France, malgré ses pertes humaines, modernise ses armées et commence à bénéficier du soutien américain,

sans oublier un haut commandement partiellement réaliste ; nos ennemis affaiblis par le blocus britannique, se redressent grâce au gouvernement communiste de Moscou qui abandonne le combat sur le front Est.

Le général Ludendorff veut profiter des faiblesses alliées, mais la réaction du général Pétain et le commandement unifié du général Foch renversent la situation en trois mois. Ensuite l'armée allemande affaiblie, matériellement et psychologiquement, résiste encore presque quatre mois avant un armistice que Foch regrettera plus tard.

Les combats sur le front français sont détaillés au niveau du commandement, ce qui permet de comprendre l'évolution de la situation générale. L'auteur insiste sur la modernisation française, et n'oublie ni les Balkans, ni la guerre sur mer.

Enfin Michel Goya consacre 40 pages à ce que l'on a longtemps nommé « l'après-guerre », mais aujourd'hui l'histoire tient compte de la réalité. Des index et des cartes très lisibles complètent ce livre qui permet d'avoir enfin une vue d'ensemble, claire et complète, sur la fin de la période de 1914-1918.

Cet ouvrage est fortement recommandé à tous car il permet d'acquérir une bonne connaissance du rôle de la France militaire dans la fin de la Grande Guerre.

FAUT-IL RECRÉER UN SERVICE NATIONAL ?

Sous la direction de Pierre Pascallon
Éditions L'Harmattan - 25 €



Cette question posée depuis 20 ans n'est transmise aux électeurs que depuis un an. Les exposés prononcés en février 2018 fournissent de nombreuses observations d'une grande sévérité, exprimées avec une grande modération.

Pierre Pascallon qui a dirigé des travaux sur ce sujet fondamental pour l'existence la France – 17 publiés durant cette période – a réuni 24 intervenants, tous déjà expérimentés, pour en débattre. Les problèmes à résoudre sont toujours les mêmes : pour quoi faire ?, qui recruter ? quel encadrement ? quelles ressources matérielles (en particulier quel logement) nécessaires ? Le tout au milieu de l'effondrement du sentiment national pour un grand nombre de Français.

Du service militaire pour tous de 1914, aux périodes très courtes où l'on rassemblerait quelques dizaines de « jeunes » pour leur faire entendre des exhortations et des discours bien-pensants, tout est balayé par les critiques qui apparaissent immédiatement.

On ne peut citer ici toutes les réflexions énoncées par les intervenants, mais on peut signaler que « *sur les piliers de la cohésion nationale deux sont souvent occultés : la cohésion familiale et les élus locaux* ».

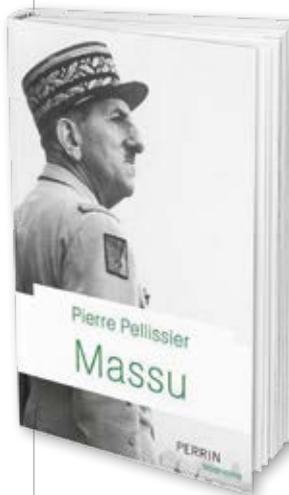
On peut ajouter que le préalable reconnu par tous est une instruction publique courageuse et cohérente. Dans cet inventaire des difficultés et des nécessités, on peut regretter que la démographie et son évolution n'aient pas été citées ; pourtant ce sont des piliers de la défense et des risques actuels.

Après une lecture attentive d'un livre facilement lisible, ce qui est rare de nos jours, on ne peut que constater qu'avec la meilleure volonté on ne trouve pas de solution réaliste pour répondre à la question du titre de l'ouvrage. Sauf à changer les discours des médias pour grand public, et la mentalité du plus grand nombre des habitants.

Ce livre est un véritable memento à relire pour garder à l'esprit les questions que l'on doit formuler devant tous les discours sur ce sujet qui nous concerne tous.

MASSU

Auteur : Pierre Pellissier
Éditions Perrin - 24 €



Le général Jacques Massu, figure légendaire, a fait l'objet d'une abondante littérature critique ou hagiographique, et a lui-même écrit. La présente biographie (460 pages) se distingue par les descriptions fouillées des événements auxquels il a participé, tous très importants dans l'histoire de la France de 1940 à 1968.

Même un lecteur averti, qui a vécu la même époque et les mêmes événements, apprendra des choses peu connues ou déformées. Citons les principaux : jeune officier

saharien, il ne comprend pas ce qui s'est passé en France en 1940, et se rallie sans hésiter au futur général Leclerc.

Commandant dans la 2^e DB, il participe à sa chevauchée victorieuse. Les pages consacrées à l'Indochine de 1945-46 sont passionnantes et instructives.

De plus Pierre Pellissier décrit une réalité, face au Japonais et aux Chinois, qui n'est pas dissimulée. Les deux chapitres qui lui sont consacrés seront une révélation pour les plus jeunes. « L'affaire de Suez » en 1956 montre bien les dessous politiques qui écœurent les militaires. La description de la « bataille d'Alger » de 1957, ne dissimule pas la barbarie du FLN algérien et de ses porteurs de bombes. La plupart des dirigeants politiques soutiennent les parachutistes qui remplissent leur mission.

La révolte du 13 mai 1958 donne l'impression d'être décrite en détail, toutefois quelques témoins y trouveront des omissions, pourtant les annexes sont bienvenues. La suite, les rapports avec le président De Gaulle, est assez bien racontée. Enfin, le général Massu revenu en grâce, a un rôle important, bien que rapide, fin mai 1968.

Les actions de son épouse ne sont pas oubliées, particulièrement dans les départements d'Afrique du Nord en 1957 et 1958.

En résumé, à travers cette biographie on découvre une histoire complexe qui a marqué la France

Cette étude fera découvrir une histoire méconnue aux lecteurs de tous âges. Elle est à la fois passionnante et bien utile. Ce livre est à lire en priorité.

Lu pour vous [Notre sélection]

ARNAUD BELTRAME

Gendarme de France



Auteur : Christophe Carichon
Éditions du Rocher - 16,90 €

Christophe Carichon, Prix de l'UNOR 2013, vient de publier une biographie d'actualité à partir de très nombreux témoignages de ceux qui ont connu le lieutenant-colonel Arnaud Beltrame.

L'auteur commence par présenter rapidement les familles d'Arnaud Beltrame : du côté paternel des Italiens immigrés il y a plus d'un siècle, et devenus à chaque génération des officiers français courageux ; du côté maternel, des Bretons enracinés. L'intérêt de l'ouvrage est de décrire comment un jeune Français, attiré par l'armée, devient d'abord officier de réserve artillerie sol-sol et parachutiste, puis intègre l'EMIA où il se retrouve major de sa promotion, et l'École des officiers de la gendarmerie nationale. Gendarme d'active, la succession de ses emplois lui font connaître tous les genres de poste qu'un officier peut occuper. Toute cette partie du livre est instructive par les descriptions de ces catégories d'emploi. Les témoignages recueillis font naturellement l'éloge du héros en insistant sur son excellent contact avec ses interlocuteurs et sa recherche de la perfection en bousculant la routine. D'après ce qui précède, on ne comprend pas pourquoi il rate trois années de suite l'oral du concours d'entrée à l'École de Guerre. Alors qu'il reprend son énergie habituelle, il meurt tué par un « jeune » naturalisé français qui applique strictement le début de la sourate 9 du Coran.

Ce livre ajoute de nombreux éléments aux discours qui ont suivi l'assassinat du colonel Beltrame.

DISSUASION ET SIMULATION

De la fin des essais nucléaires français au programme Simulation

Auteur : Dominique Mongin
Éditions Odile Jacob - 27 €

Ce livre peut être considéré comme la suite de *Résistance et dissuasion* dont nous avons rendu compte avec éloges. Après le développement des armes nucléaires durant la Guerre froide et les essais en vraie grandeur d'une part, et simultanément les oppositions aux essais de la France d'autre part, la simulation de ces essais est envisagée, puis les études sur ce sujet difficile sont entreprises. Pour des raisons qu'il juge politiques, le président Mitterrand suspend les essais français. Élu président, Jacques Chirac fait reprendre les essais pour valider les premières simulations numériques utilisant également les lasers de puissance. Ensuite, un démantèlement partiel de la panoplie nucléaire, le lancement du programme « Simulation » avec le développement de supercalculateurs, sans oublier une coopération franco-américaine sur ce sujet, sont effectués à partir de 1994. L'évolution des doctrines face à la prolifération dans plusieurs États, et les progrès techniques, modifient en permanence la situation face aux nouvelles armes nucléaires. Un tableau très bien fait, résume les grandes décisions françaises de 1988 à 2018. Cet ouvrage passionnant présente deux difficultés : avoir une bonne mémoire pour retenir la signification des sigles, et posséder déjà une certaine connaissance des problèmes techniques pour apprécier le texte. Cela étant, il montre la complexité du domaine étudié.

Cet ouvrage est très instructif si l'on possède quelques notions dans le domaine étudié.

LES JOURS DE MAI QUI ONT FAIT L'HISTOIRE DE FRANCE

Auteur : Vincent Lanata
Éditions Odile Jacob - 22,90 €



d'importance historique variée, du 1^{er} mai, fête du travail, manifestation sanglante puis jour chômé à partir de 1919, officialisé par le maréchal Pétain, supprimé de ce fait en 1945, puis rétabli ensuite... à la catastrophe de Furiani à Bastia en 1992.

L'élection de Hugues Capet comme roi en 987, celle de François Mitterrand en 1981 sont des événements politiques ; quelques-uns sont techniques ou militaires. Certains chapitres feront connaître aux lecteurs des faits peu connus – comme celui sur la capitulation du III^e Reich – sont excellents ; d'autres, rares, sont des résumés discutables, ainsi celui sur la guerre de 1870.

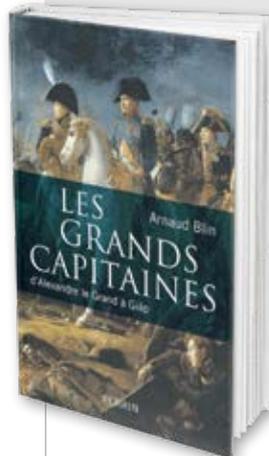
Dans l'ensemble, la lecture de cet ouvrage est l'occasion de rappeler ou de découvrir l'Histoire de France.

Ce livre fera un excellent cadeau pour des adolescents, et même des adultes.

LES GRANDS CAPITAINES

D'Alexandre le Grand à Giap

Auteur : Arnaud Blin
Éditions Perrin - 24 €



Le titre est assez réducteur, car après lecture, on comprend que ce sont les problèmes et la philosophie de commandement qui sont traités et illustrés à l'aide des actions de grands capitaines. L'auteur, spécialiste de stratégie, écrit d'abord en quarante page un résumé, ou une conclusion si l'on veut, de son étude. Il illustre ensuite par l'analyse de l'action de quatorze chefs de guerre, tous légendaires, répartis sur deux millénaires et dans tout l'Ancien monde. À la

limite, on peut se contenter de lire ce qu'il appelle *L'introduction*. On peut la résumer en deux éléments indispensables : le caractère supérieur du chef, des moyens qu'il peut manipuler sans entraves. Une observation : la présomption du chef qui neutralise ses atouts n'est pas citée explicitement.

Les pages consacrées à chacun des capitaines évoqués sont l'occasion de résumer la situation historique des régions où les actions militaires se déroulent et les mentalités des protagonistes. Même un amateur d'Histoire déjà instruit y apprend beaucoup, ou au moins se remémore ce qu'il a déjà lu.

À côté des chefs de guerre des siècles classiques ou modernes, le lecteur découvre des figures moins connues, avec leur environnement : Gengis Khan, Tamerlan, Jan Ziska le hussite. Enfin il ne faut pas oublier Frédéric II de Prusse et le dernier, Giap l'ennemi des Français.

Chaque chapitre peut être lu séparément ; quelques cartes lisibles sont utiles et la petite bibliographie classique indique ce qu'il faut avoir lu.

Tout officier, même très jeune, et tout citoyen conscient, doit lire ce livre qui synthétise des réflexions de base.

LE MAÎTRE DU SECRET

Alexandre de Marenches

Légende des services secrets français

Auteur : Jean-Christophe Notin
Éditions Tallandier - 20,90 €



Jean-Christophe Notin est un spécialiste des enquêtes historiques délicates. Il se lance ici dans l'étude de la biographie d'un homme, quelque peu oublié de nos jours, dont l'action a été influente et qui a eu une fin de vie assez triste, alors qu'il donnait l'impression de la réussite et de la richesse.

Disons-le en préalable, la mort accidentelle de son jeune fils unique va le

poursuivre toute sa vie ainsi que celle de son épouse. L'auteur distille cet épisode tout le long de son livre. Après une jeunesse dorée connue principalement par les histoires d'Alexandre de Marenches lui-même, la période qui nous intéresse est la direction du *Service de documentation extérieure et de contre-espionnage* (SDECE) sous les présidences de Pompidou puis de Giscard d'Estaing.

Elle est connue à la fois par les témoignages des comparses du directeur des Services de renseignement et par la découverte romanesque des agendas de notre héros par l'auteur du livre.

Il en résulte une description de l'activité touffue de ce directeur aux nombreux interlocuteurs de tous niveaux et de toutes origines. Il est certain qu'il a eu une grande influence pendant une dizaine d'années, mais les incertitudes et les questions sans réponses sont encore nombreuses. L'auteur ne le dissimule pas. Cependant, ce livre apporte de nombreux éléments à la connaissance de cette période qui prélude à la fin de la Guerre froide.

Cette biographie est loin d'être un long fleuve tranquille, mais une connaissance, au moins schématique, de l'époque ajoute beaucoup à son intérêt.

Ceux qui veulent mieux connaître l'histoire de la fin du siècle dernier liront ce livre avec profit.

Interactivité

avec votre revue



Lorsque vous apercevez ce symbole dans l'une des pages de la revue, rendez-vous sur notre site Internet : **des documents, des informations et des photos complètent les articles publiés.**



<http://www.unor-reserves.fr>



Menu [Revue Armée & Défense]
puis [Découvrir notre revue]
et [Les + de ce numéro]

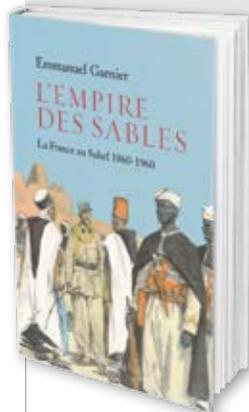


Lu pour vous [Notre sélection]

L'EMPIRE DES SABLES

La France au Sahel 1860-1960

Auteur : Emmanuel Garnier
Éditions Perrin - 21 €



Le sous-titre définit l'objet de cet ouvrage : l'histoire d'un siècle où des militaires français, courageux et tenaces, transformèrent une immense région désertique où quelques tribus subsistaient difficilement en faisant du trafic d'esclaves noirs et de sel, en une région relativement pacifique. L'auteur, par une description chronologique, évoque l'état initial puis une conquête chaotique, enfin, aux alentours de 1900, les

missions civilisatrices en même temps que les pénétrations venant des territoires algériens et de l'ex AOF avec les découpages géographiques correspondants. La deuxième partie évoque longuement les missions des officiers sahariens, la lutte contre les pillards locaux dans un contexte climatique très dur. Le passage des méharis aux véhicules motorisés et les transmissions modernes facilitent, sans la supprimer, la recherche du renseignement.

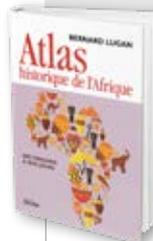
La vie et les missions de ces officiers et de leurs adjoints sont bien décrites, sans oublier le risque et les missions sanitaires. La guerre de 1939-45 puis la découverte des gisements pétroliers entraînent la subversion d'une situation péniblement acquise.

Après la décolonisation, il faut rebâtir aujourd'hui dans des conditions nouvelles et difficiles. Ce livre est un résumé d'une épopée fondée sur des efforts et des travaux. Le lecteur, instruit en lisant des problèmes ethniques persistants, et complexes, acquiert deux connaissances : l'histoire d'une région immense et diverse modifiée par des militaires français, et l'explication de la situation actuelle.

Cet ouvrage peut et doit être lu par tous : il permet de comprendre l'actualité par l'Histoire.

ATLAS HISTORIQUE DE L'AFRIQUE

Auteur : Bernard Lugan
Éditions du Rocher - 25,90 €



Des origines de l'Homme aux conflits d'aujourd'hui, au fil de 250 cartes accompagnées de notices explicatives, cet atlas inscrit sur la longue durée, fait le bilan des connaissances historiques autour du continent africain à travers les permanences et les ruptures qui expliquent les crises actuelles et qui permettent d'annoncer celles de demain.

Cet ouvrage est l'outil de référence indispensable à tous ceux qui veulent connaître les constantes historiques et ethniques qui fondent la géopolitique de l'Afrique, ou plus exactement des Afriques, et sans la connaissance desquelles tout ce qui est dit ou écrit sur ce continent relève de l'artificialité.

À la lecture aisée de cet Atlas, malgré ses 423 pages, on apprécie tout particulièrement l'esprit de synthèse qui l'anime de la première à la dernière page, de la première à la dernière carte en couleurs.

Là où d'autres auteurs se seraient contentés d'enchaîner les pays les uns après les autres, ou au mieux des régions, Bernard Lugan s'impose à nouveau dans ce volume comme l'expert et le connaisseur incontournable de l'Afrique et de sa longue histoire.

Ainsi, au hasard des lectures – car il n'est pas nécessaire de lire cet Atlas dans l'ordre des pages – on se plaira à découvrir ou redécouvrir par exemple « La guerre d'indépendance du Soudan du Sud (1955-2012) », « Les printemps arabes, entre mythe et réalité », « La question du Darfour », « Mali, de Serval à Barkhane » pour ce qui nous semble proche, ou bien encore « La Libye italienne (1911-1943) », « La campagne du Kamerun (1914-1916) » et « La guerre anglo-boer (1899-1902) ».

Car l'Afrique n'est pas une succession de pays, mais bien – comme tout continent – le fruit des langues, de populations, de climats, de religions, de démographies, de migrations, de géographies, de conquêtes... autant de points de repères que l'auteur sait nous faire partager.

[lu par Lionel Pétillon]

LE LIVRE QUI VA FAIRE DE VOUS UN CHEF

Auteur : Max Schiavon
Éditions Pierre de Taillac - 9,90 €

Weygand, Joffre, Saint-Exupéry, Lyautey, Héli de Saint Marc, Charles Péguy, Louis XIV, Henri IV, ou bien encore Pershing, Colin Powell, Ernst Jünger et Montgomery... pour ne citer que les plus célèbres.

[lu par Lionel Pétillon]

Une assurance pour les réservistes

Question écrite n° 10707 (Assemblée nationale)

17 juillet 2018 - Mme Corinne Vignon attire l'attention de Mme la ministre des Armées sur l'assurance des réservistes. Ayant été alertée par un conseiller départemental de la Haute-Garonne, lui-même réserviste depuis de nombreuses années, il semblerait que les réservistes ne puissent pas être couverts par une assurance spéciale dans les cas où un incident surviendrait dans le cadre de leurs fonctions ou lors de leurs déplacements entre leur domicile et la caserne.

En effet, ils ne seraient couverts que par leur assurance personnelle qui pourrait ne pas prendre en charge un accident intervenant durant le temps de travail en tant que réserviste.

À ce titre, elle aimerait savoir quelle est la réalité de cette situation et connaître la position du Gouvernement sur cette question.

Réponse publiée le 30 octobre 2018

Si la souscription d'un contrat d'assurance spéciale par les personnels servant au titre de la réserve opérationnelle n'est soumise à aucune obligation ; celle-ci fait cependant l'objet d'une forte recommandation de la part du ministère des Armées afin de compléter les dispositifs de protection sociale et de réparation prévus par la loi.

Dans le cas où l'assureur refuse de couvrir les risques encourus par le réserviste au cours de ses

activités menées dans le cadre de son engagement à servir dans la réserve opérationnelle (ESR), il est alors dans l'intérêt de l'intéressé de négocier sa couverture assurantielle ou de s'adresser à un autre assureur afin de souscrire un nouveau contrat valable pendant ses périodes de réserve.

Plus généralement, il revient aux réservistes de prévenir puis de tenir régulièrement informés leur employeur civil et leur assureur de l'évolution de leur situation. Cependant, tous les réservistes, qu'ils aient ou non souscrit un contrat d'assurance spéciale, ont accès aux dispositifs de protection sociale et de réparation prévus par les textes.

Ainsi, l'article L. 4251-2 du code de la défense dispose que pendant la période d'activité dans la réserve opérationnelle, l'intéressé bénéficie, pour lui et pour ses ayants droit, des prestations des assurances maladie, maternité, invalidité et décès, dans les conditions prévues à l'article L. 161-8 du code de la sécurité sociale, du régime de sécurité sociale dont il relève en dehors de son service dans la réserve ainsi que de la prise en charge des frais de santé dans les conditions prévues à l'article L. 160-1 du même code.

En cas d'accident non imputable à l'activité militaire, les dépenses liées à cet accident sont généralement prises en charge par l'organisme dont relève le réserviste au titre de son activité civile. L'organisme complémentaire d'assurance santé

doit être informé de l'accident dont le réserviste a été victime afin de compléter éventuellement la prise en charge des régimes obligatoires. Par ailleurs, l'article L. 4251-7 du code de la défense prévoit que le réserviste victime de dommages physiques ou psychiques subis pendant les périodes d'activité dans la réserve et, en cas de décès, ses ayants droit ont droit, à la charge de l'État, à la réparation intégrale du préjudice subi, sauf en cas de dommage imputable à un fait personnel détachable du service.

Si le réserviste est victime d'un dommage au cours de son activité de réserve ou lors du trajet entre sa résidence et son lieu de service, l'État assure ainsi l'indemnisation du préjudice subi lorsque le dommage est reconnu imputable au service. Cette réparation comprend d'une part, une indemnisation des préjudices d'infirmités sous la forme d'une pension militaire d'invalidité, d'autre part, une indemnisation des préjudices extrapatrimoniaux conformément à la jurisprudence Brugnot (CE, 1^{er} juillet 2005, n° 258208).

Enfin, il incombe au ministère des Armées de verser les indemnisations correspondant au montant des indemnités journalières. Le versement de ces sommes permet d'accorder aux réservistes, qui ont été victimes d'un accident de service et qui ne peuvent reprendre leur activité civile, une compensation de la perte de leurs revenus durant la période de l'arrêt de travail. ■

Honorariat pour la réserve citoyenne de défense et de sécurité

Question écrite n° 10407 (Assemblée nationale)

10 juillet 2018 – M. Jacques Marilossian interroge Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre des Armées, sur la possibilité que

les bénévoles de la réserve citoyenne de défense et de sécurité puissent accéder à l'honorariat au même titre que les volontaires participant à la réserve opérationnelle.

En effet, les réservistes opération-

nels de 1^{er} niveau (RO1) et de 2^e niveau (RO2) bénéficient de la qualité de militaire et des droits et des avantages conditionnés par leur engagement à servir dans la réserve opérationnelle. Dès qu'ils

quittent la réserve opérationnelle, ils peuvent demander à accéder à l'honorariat, sous réserve de remplir des conditions selon les dispositions de l'article R. 4211-6 du code de la défense.

Les volontaires de la réserve citoyenne de défense et de sécurité sont avant tout des bénévoles agréés auprès d'autorités militaires en raison de leurs compétences et de leur intérêt pour la défense nationale. Leur grade n'est qu'honorifique et ils ne disposent pas des mêmes avantages que les réservistes opérationnels.

À ce titre, les bénévoles sont définis comme des collaborateurs du service public de la défense ne bénéficiant pas d'indemnité ou allocation, seulement de la possibilité de quelques défraiements pour des déplacements occasionnels.

De même, lorsque le bénévole ne bénéficie plus de son emploi principal, son agrément par les autorités militaires n'est plus renouvelé. Dès lors, le lien créé entre le bénévole et son armée de rattachement se perd automatiquement. Or les bénévoles sont recrutés dans la réserve citoyenne de défense et de sécurité en raison notamment, des réseaux qu'ils peuvent mobiliser pour renforcer ce lien entre armée et Nation. Il serait judicieux de permettre à ces bénévoles, dès lors qu'ils n'ont plus d'emploi, d'accéder à l'honorariat,

afin qu'ils continuent à insuffler l'esprit de la défense au sein de la société civile. Ainsi, il souhaite connaître l'avis du Gouvernement concernant cette suggestion qui serait un acte de reconnaissance à long terme pour les volontaires qui œuvrent bénévolement au sein de cette réserve citoyenne.

Réponse publiée le 16 octobre 2018

L'accès à l'honorariat du grade est possible dans les mêmes conditions pour tous les personnels de la réserve militaire, qu'ils soient réservistes opérationnels ou réservistes citoyens de défense et de sécurité titulaires ou ayant bénéficié d'un agrément délivré par l'autorité militaire conformément à l'article L. 4241-2 du code de la défense.

Lorsqu'ils quittent la réserve, les volontaires de la réserve citoyenne de défense et de sécurité sont ainsi admis de droit, sur leur demande, à l'honorariat de leur grade, par décision du ministre chargé de la Défense ou du ministre de l'Intérieur quand ils relèvent de la gendarmerie nationale, s'ils remplissent au moins l'une des conditions suivantes :

- avoir été, avant d'être réserviste citoyen de défense et de sécurité, radié de la réserve opérationnelle pour atteinte de la limite d'âge du grade définie à l'article L. 4221-2 du code précité ;

- avoir été radié de la réserve pour blessure, maladie ou infirmité imputable au service ;

- avoir été décoré de la Légion d'honneur, de la Médaille militaire, de l'Ordre national du Mérite ou être titulaire d'une citation ;

- avoir été décoré de la médaille de la Défense nationale ;

- être âgé de plus de 35 ans et justifier, avant d'être réserviste citoyen de défense et de sécurité, de 200 jours au moins d'activité dans la réserve opérationnelle ;

- avoir été décoré de la médaille des Services militaires volontaires.

Les réservistes qui ne remplissent aucune de ces conditions peuvent néanmoins obtenir, sur leur demande expresse, l'honorariat de leur grade au moment où ils quittent la réserve citoyenne de défense et de sécurité, par décision du ministre chargé de la Défense ou du ministre de l'Intérieur lorsqu'ils relèvent de la gendarmerie nationale.

Partie intégrante de la réserve civique instituée par la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté, la réserve citoyenne de défense et de sécurité constitue l'un des piliers du lien armées-Nation qu'elle contribue à entretenir et à développer.

Le ministère des Armées entend de ce fait pleinement encourager l'accès de ces réservistes à l'honorariat de leur grade. ■

Congés pour convenances personnelles et réserve

Question écrite n° 12609 (Assemblée nationale)

2 octobre 2018 - M. Patrice Verchère attire l'attention de Mme la ministre des Armées sur les réservistes sous contrat d'engagement à servir dans les réserves (ESR).

Avec 40 000 volontaires, les réservistes constituent aujourd'hui une force d'appui opérationnelle importante pour les forces armées. Cependant, le potentiel de ces

réservistes semble sous-exploité. En effet, actuellement les réservistes n'ont pas d'obligation de se signaler auprès du commissariat de police ou de la brigade de gendarmerie de leur lieu de résidence. Le réserviste étant d'abord un citoyen au cœur de la cité, il est un observateur averti de son environnement et pourrait, à ce titre, être une source d'information pour les forces de l'ordre local. Aussi la constitution d'un fichier

local de réservistes consultable par les gendarmes ou policiers d'un secteur pourrait présenter un intérêt, aussi bien pour des enquêtes que pour des missions de renseignement et le lien armée-Nation.

Par ailleurs, alors que l'Éducation nationale vient de se fixer pour objectif de former tous les collégiens aux gestes de premiers secours pour 2022, aucune formation obligatoire de ce type n'existe pour les résér-

vistes. Or, compte-tenu des missions auxquelles ils peuvent concourir, l'apprentissage des premiers secours par le suivi d'une formation de type prévention et secours civique de niveau 1 (PSC1) semblerait indispensable.

Enfin, la mobilisation des réservistes en cas de mise en œuvre d'un plan Orsan de type AMAVI, BIO ou NRC pour participer à la sécurisation des hôpitaux ou aux premiers secours dans les situations sanitaires exceptionnelles serait de nature à apporter un soutien important aux personnes mobilisées.

Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les suites qu'il entend donner à ces propositions.

Réponse publiée le 4 décembre 2018

La réserve opérationnelle, constituée notamment de citoyens français volontaires, issus de la société civile, ayant signé un contrat d'engagement à servir dans la réserve (ESR), offre une souplesse d'emploi qui permet de répondre au mieux aux besoins de l'État.

En effet, les réservistes opérationnels peuvent être employés, soit à titre individuel au sein de formations d'active, ce qui leur permet alors de participer à l'ensemble des missions de leur unité d'emploi dans les mêmes conditions que le personnel d'active, soit au sein d'unités constituées exclusivement ou majoritairement de réservistes, organisées et utilisées pour répondre à des besoins opérationnels spécifiques à chaque armée.

Les 37 000 réservistes des armées sont engagés en moyenne 36,2

jours par an. 3 600 d'entre eux sont déployés quotidiennement, dont plus de 1 000 sur le territoire national (Vigipirate, Sentinelle...). Tous les volontaires issus de la société civile suivent une formation militaire initiale organisée par leur armée d'appartenance pendant une période de 15 jours en moyenne. Cette formation intègre un apprentissage aux premiers secours dispensé par des instructeurs qualifiés et agréés et donnant lieu à la délivrance d'une attestation de « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1).

Les réservistes bénéficient également, avant tout déploiement opérationnel, d'une mise en condition avant projection (MCP) adaptée au théâtre opérationnel sur lequel ils sont appelés à évoluer. La MCP permet l'actualisation ou

l'acquisition des connaissances et des savoir-faire requis pour le bon accomplissement de leur mission. Enfin, la politique d'emploi des réserves permet d'ores-et-déjà de répondre à des situations de crise qui pourraient survenir sur le territoire national.

En cas de crises majeures nécessitant des mesures exceptionnelles, les autorités civiles peuvent en effet solliciter les armées par le biais d'une demande de concours ou de réquisitions administratives.

Dans de telles circonstances, les armées pourraient être engagées ponctuellement dans des missions relevant d'autres ministères et participer à la défense civile en assurant notamment la sauvegarde de la population et en mettant en œuvre des mesures de prévention et de secours. ■

Un plan en cinq volets

Le plan Orsan (Organisation de la réponse du système de santé en situations sanitaires exceptionnelles), est un dispositif national datant de 2014. Il chapeaute les « plans Blancs » qui sont des plans définis pour chaque établissement hospitalier.

Le plan Orsan comporte cinq volets : Orsan AMAVI (accueil massif de victimes non contaminées), Orsan CLIM (prise en charge de nombreux patients à la suite d'un phénomène climatique, Orsan EPI-VAC (gestion d'une épidémie ou d'une pandémie sur le territoire national, pouvant comprendre l'organisation d'une campagne de vaccination exceptionnelle par le système de santé), Orsan BIO (prise en charge d'un risque biologique connu ou émergent), Orsan NRC (prise en charge d'un risque nucléaire, radiologique ou chimique).

Le plan Orsan a été activé pour l'épidémie saisonnière de grippe de l'hiver 2014-2015, les attaques terroristes survenues à Paris le 13 novembre 2015 ainsi que pour l'attentat survenu à Nice le 14 juillet 2016.

Source : Wikipédia

Interactivité

avec votre revue



Lorsque vous apercevez ce symbole dans l'une des pages de la revue, rendez-vous sur notre site Internet : **des documents, des informations et des photos complètent les articles publiés.**



<http://www.unor-reserves.fr>



Menu [\[Revue Armée & Défense\]](#)
puis [\[Découvrir notre revue\]](#)
et [\[Les + de ce numéro\]](#)



[Un ou deux porte-avions français ?]

Ils ont écrit

Notre porte-avions *Charles-de-Gaulle* vient de reprendre la mer après avoir été mis en carénage fin 2016. Deux ans pour faire peau neuve, puis quelques essais et enfin à nouveau retrouver sa force de combat. Mais nous savons qu'à moyen terme, ce porte-avions devra à nouveau interrompre ses missions pour subir des rénovations et des réparations... jusqu'à ce qu'il ne puisse plus assumer pleinement ses missions du fait de son grand âge. Savez-vous si le ministère des Armées envisage actuellement la mise en construction d'un nouveau bâtiment et s'il réfléchit à la possibilité de disposer de deux porte-avions simultanément afin de pouvoir engager l'un de ces bâtiments à tout moment ?

Capitaine de corvette (H) Robert

Pour répondre à votre question, nous vous invitons à lire la réponse récente faite au député Franck Marlin sur ce sujet par le ministère des Armées (question n° 14095 du 13/11/2018 et réponse du 12/03/2019). Il questionnait notamment la ministre sur la taille du ou des futurs porte-avions français, leur vitesse leur capacité d'embarquement d'aéronefs et leur mode de propulsion :

« Pour disposer d'un nouveau porte-avions, au plus tard avant le retrait du service du Charles-de-Gaulle prévu

aux alentours de 2040, des études seront conduites au cours de la période couverte par la loi de programmation militaire (LPM) pour les années 2019 à 2025. Ces études permettront de définir notamment le système de propulsion de ce bâtiment et les contraintes liées à l'intégration de nouvelles technologies, en particulier dans le domaine des catapultes et des dispositifs d'appontage.

Les travaux menés à ce stade visent à fournir deux esquisses s'agissant de l'architecture du futur porte-avions ; l'une reposant sur un mode de propulsion nucléaire, l'autre sur un mode de propulsion conventionnelle.

Le souci de disposer d'une capacité aérienne embarquée significative constitue une préoccupation prioritaire, examinée au titre de chacune des options envisageables décrites ci-dessus. Concernant la performance du porte-avions en termes de vitesse maximale, ce critère doit être apprécié au regard des enjeux globaux que représentent la mobilité du bâtiment et la mise en œuvre des aéronefs.

La définition de la taille et de la puissance de propulsion du porte-avions du futur résultera de la prise en compte et d'une analyse approfondie de l'ensemble de ces paramètres.

Enfin, ces études fourniront des indicateurs permettant d'arrêter le format de la composante porte-avions de la marine nationale et, éventuellement, d'anticiper le lancement de la réalisation du ou des nouveau (x) bâtiment (s). »

Dernière minute - Dernière minute - Dernière minute - Dernière minute - Dernière mi

Décès du colonel (H) Roger Vienne

Le colonel (H) Roger Vienne est décédé le lundi 18 mars 2019 à l'âge de 89 ans.

Jeune officier de la guerre d'Algérie, membre de l'UNOR dès sa démobilisation, il avait adhéré à ce titre au CEDN (Centre d'études de la Défense nationale). Devenu administrateur de l'UNOR en représentant son association régionale, il succéda au colonel Chrestien à la présidence de l'UNOR (1979 à 1988) dans des conditions délicates, juste avant le changement de présidence de la République en 1981.

Il fut le premier à être confronté au déclin organisé des OR dans les forces armées, et à la difficulté de faire survivre quand même l'UNOR et les associations affiliées. En particulier, il fut contraint d'abandonner le siège social historique de l'avenue de l'Opéra pour un local moins onéreux.

Pour marquer la vitalité de l'UNOR, il décida d'organiser une grande Journée nationale à Paris en 1981 puis il accompagna avec vigueur les congrès annuels.



Le colonel (H) Roger Vienne a été président national de l'UNOR de 1979 à 1988.

Communiqué aux associations

Votre adhésion permet à l'UNOR d'agir pour la cause des réserves et de vous en informer.

Soutien individuel des officiers de réserve en associations affiliées

2019 ⁽³⁾

Activités : 11 €

Communication : 18 €

Jeunes officiers de réserve en association

Recevez Armée & Défense pendant 3 ans pour le prix d'un abonnement annuel (18 €).

Consultez votre AOR



www.unor-reserves.fr

Le site Internet de l'UNOR

- toute l'actualité de la réserve opérationnelle et citoyenne
- l'actualité de la CIOR
- le réseau associatif dans toutes les régions, dans les DROM-COM et à l'étranger
- une source documentaire sans cesse enrichie
- les photos des grands moments de la réserve et de la Défense
- la Défense et le monde combattant
- Le portail des associations des réservistes Terre, Mer, Air, Gendarmerie, SSA, SEA, et SGA

**Interactivité
avec votre revue**



Lorsque vous apercevez ce symbole dans l'une des pages de la revue, rendez-vous sur notre site Internet : **des documents, des informations et des photos complètent les articles publiés.**

<http://www.unor-reserves.fr>

Menu → [Revue Armée & Défense]
puis → [Découvrir notre revue]
et [Les + de ce numéro]

**Armée
& Défense**
Réserve et Nation

■ Bulletin d'abonnement ⁽¹⁾ ■ Changement d'adresse ⁽²⁾

Nom

(lettres CAPITALES, une lettre par case, une case entre deux mots)

Prénom

Adresse complète

Numéro - Résidence (RES) - Bâtiment (BAT) - Escalier (ESC) - Appartement (APP),
Rue - Avenue (AV) - Boulevard (BD) - Chemin (CH) - Lieu-dit (LD) - Boîte postale (BP)

Code postal

Commune - Pays et/ou secteur postal

■ Règlement par chèque bancaire

■ Bulletin et chèque de règlement à libeller et à expédier à :

Armée & Défense - UNOR - 12 rue Marie-Laurencin - 75012 Paris (France)

Signature

Tarif ⁽³⁾ pour 1 an	France	Etranger	Prix au numéro
Abonnement individuel	20 €	22 €	8 €

(1) Cochez la case souhaitée.

(3) Décision de l'assemblée générale de l'UNOR de novembre 2014.

(2) Changement d'adresse : joindre votre dernière étiquette Armée & Défense ou

numéro abonné

date effective du changement d'adresse

PASCAL, MILITAIRE, A BESOIN D'UNE PROTECTION À LA HAUTEUR DE SON ENGAGEMENT.

OFFRE RÉSERVÉE AUX ADHÉRENTS Unéo

-20%* SUR TOUT PREMIER
CONTRAT AUTO, HABITATION
OU ACCIDENTS & FAMILLE

**GMF 1^{ER} ASSUREUR
DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC**



ASSURÉMENT HUMAIN

GMF 1^{er} assureur des agents du service public : selon une étude Kantar TNS de mars 2018.

*Réduction appliquée la 1^{ère} année pour toute souscription entre le 01/01/2019 et le 31/12/2019 d'un 1^{er} contrat AUTO PASS ou DOMO PASS ou ACCIDENTS & FAMILLE en tant qu'adhérent Unéo (mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité, inscrite au répertoire SIRENE sous le numéro 503 380 081). Offre valable une seule fois et non cumulable avec toute offre en cours. En cas d'offre spéciale GMF, application de l'offre la plus avantageuse.

Pour connaître les conditions et limites des garanties de nos contrats AUTO PASS, DOMO PASS et ACCIDENTS & FAMILLE, contactez votre agence GMF ou téléphonez au 0 970 809 809 (n° non surtaxé, du lundi au samedi de 8h à 20h). Les Conditions Générales et la Convention d'assistance de ces contrats sont consultables sur gmf.fr

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances
775 691 140 R.C.S. Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret et sa filiale GMF ASSURANCES. Adresse postale : 45930 Orléans Cedex 9.



« Cette solution
est pensée
et développée
pour protéger
les militaires
et leur famille. »

Unéo, MGP et GMF
sont membres d'
UNEOPOLE
la communauté
sécurité défense